

Il y a vingt ans...

La mort de Mgr Langevin — Apôtre et patriote — Qui nous donnera la "chanson" du grand archevêque?

Vingt années déjà! Et, pourtant, il semble que c'est hier que la douloureuse nouvelle nous prenait au cœur.

Mgr Langevin était un être d'une telle vigueur, d'une telle vivacité, qu'on n'imaginait point que la Mort pût à soixante ans à peine le coucher au tombeau.

Mais l'archevêque-soldat avait tellement peiné, tellement souffert que son enveloppe charnelle en avait été aux trois quarts brûlée.

Et nous le vîmes partir à l'heure où il incarnait encore nos plus hautes espérances...

Il faudra qu'un jour on écrive de cet évêque une vie populaire, rapide et qui puisse être distribuée dans tous les coins de notre pays, et même au delà, partout où l'on parle français.

Cette carrière, faite pour la grande histoire, — car Mgr Langevin a été mêlé à de difficiles négociations, il a édifié des oeuvres considérables, — se prête particulièrement aussi au récit familial, et presque à l'image d'Epinal.

Il y a des mots, il y a des attitudes du grand archevêque auxquels il faut faire une fortune.

Tout le monde connaît, par exemple, l'anecdote que nous pouvons raconter dès le lendemain de sa mort:

Un jour, dans l'une de ces régions de l'Ouest où l'enfant sent autour de lui la montée formidable des éléments non français, où il peut être tenté parfois de désespérer de l'avenir, l'archevêque de Saint-Boniface entre dans une école, interpelle un gamin.

— De quelle nationalité es-tu, mon garçon?

— Canadien français, répond le garçonnet, timide, en se levant.

— Non, pas comme ça! reprend l'archevêque, de cette voix qui fit courir sur tant d'auditoires le frisson de la grande éloquence. Droit, la main au front, la voix haute, dis maintenant: Canadien français! Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier!

Et se tournant vers la classe tout entière:

— De quelle nationalité êtes-vous, mes enfants?

D'un bond la classe fut debout, la taille cambrée, la main au front, et une clameur pleine de joyeuse fierté répondit au grand patriote: — Canadiens français, Monseigneur!

De mots, de gestes pareils on pourrait faire une ample moisson. Ils s'incrusteraient dans la mémoire des petits, ils transmettraient de génération en génération l'esprit de cet admirable apôtre qui fut, en même temps, un si grand patriote.

Mgr Langevin était, de son vivant même, entré dans la légende. Il était entouré d'un respect, d'une affection sans limite.

L'actualité

Les maringouins et la mouche noire

Si j'étais entomologiste, j'écrirais l'apologie des maringouins (qu'on ne voit pas ici d'allusion politique: il ne s'agit pas de frères ennemis, mais, littéralement, d'un genre de cousins).

Je sais, hélas! tout comme vous, que le maringouin possède une trompe dont il fait un furieux usage. Mais sa férocité ne doit pas faire oublier ses qualités. Et il en a. Il est loyal. Il a une trompe pour attaquer, mais il l'emploie aussi pour klaxonner (à moins que ce ne soit la vibration de ses ailes, qui crée ce bourdonnement, mais ma science entomologique étant très courte, c'est bien le moins que je commette des hérésies quand elles me sont utiles). Il fait songer aux voitures du service des incendies qu'il est bien dangereux de rencontrer, mais qui, au moins, s'annoncent de loin.

Sauf les sœurs, le maringouin ne prend jamais personne par surprise. Il fait même beaucoup plus de bruit que son corps atomique ne semblerait le justifier. Il vomit comme un trombone avant de fondre sur vous. Vous pouvez vous mettre en garde, le chercher de l'œil et surtout de la main. Il est vrai que cette prémonition est en quelque sorte un raffinement de cruauté: l'épiderme commence à vous cuire avant que vous ne soyez touché. Mais ce n'est pas la faute de ce diptère si votre imagination est malade. Reste à son acquis le fait qu'il vous prévient. Ensuite, il ne se dérobe guère à la justice immanente. Il est fort possible que vos moustiques, voire, si vous êtes appâtés, les onguents les plus savants ne vous protègent pas. Mais d'ordinaire une piqûre cuisante vous révèle l'endroit où s'est posé le suceur de sang, pour parler comme les manchottes de la Patrie, et vous prenez sa vie en échange de son vol. Et puis il meurt proprement, à peu près sans laisser de trace.

Mais que sa sœur la mouche noire est différente! Elle est la traîtresse ailée. Vous ne la voyez pas venir, vous ne soupçonnez même pas sa présence. Elle a, du reste, le soin de vous attaquer généralement par derrière, dans les endroits qui ne sont ni à la portée de vos yeux, ni à la portée de votre main: dans la nuque, à la commissure des oreilles et de la tête, où l'épiderme conserve, même chez les barbons, sa juvénile tendresse. Elle se pose sans crier gare et au mo-

ment où elle est donnée, sa piqûre, comme celle du dentiste, est indolore, pour commencer. Mais à peine est-elle faite que les chairs et la peau se bossuent, se tuméfient et exposent le pauvre malheureux non seulement à des douleurs prolongées et atroces, mais aussi au ridicule, car l'enflure peut facilement déformer les lignes et la symétrie du visage. Plus d'un pêcheur rentrant des bois de ce temps-ci jouit d'une oreille épaisse et brûlante comme s'il venait d'affronter les vents de janvier. Or, est-il quelque chose de plus cocasse que cette apparence de congélation juste la veille de la canicule?

Mais, par hasard, vous portez la main sur la mouche noire pendant son oeuvre surnoise, vous l'immobilisez sur place comme le moustique. Mais quelle différence entre la mort des deux! Je viens de le dire, celui-ci meurt proprement en ayant soin de retirer sa trompe, l'autre se laisse écraser sans demander son reste. Vous hérissez d'une bosse marquée d'un sinistre point noir qui évoque le tétanos. Pour peu que les assaillants soient nombreux, votre guide vous dira que vous avez le visage comme une forçure, c'est-à-dire, couvert d'un sang gluant et ligé, repoussant.

Je concède que la mouche noire limite le champ de ses activités. Elle n'est guère connue de l'homme des villes, car elle est farouche et sylvestre, elle aime l'ombre et la fraîcheur des grands bois, tandis que le maringouin, comme le roseau, nait "sur les humides bords du royaume du vent", où qu'ils soient, et se citadine avec une aisance qui doit faire le désespoir du ministre de la colonisation et de tous les sociologues.

Les moustiques ne manquent pas de voir là un argument pour leur manie. Les moustiques sont du sexe masculin, diront-ils, et les mouches noires du sexe féminin. Mais, si élémentaire que soit ma science entomologique, je dois les détromper: le mâle chez le maringouin et le cousin et toutes les nombreuses variétés de l'espèce, n'a pas de trompe et est incapable de piquer. Le maringouin qui nous ennuie est donc du sexe féminin.

A en croire un ami compatissant, rencontré ce matin, c'est-à-dire 24 heures après la bataille, la pharmacie a inventé un préventif merveilleux contre les piqûres et de la mouche noire et du maringouin. Et pour m'en fournir la preuve, il m'exhibait son visage, d'un volume sensiblement inférieur au mien, bien qu'il fût allé pêcher hier. Mais je crois que les pharmaciens, comme les acteurs, connaissent les lois des probabilités et les mettent

à profit pour le succès de leurs spéculations. Des humains — que le sort est injuste! — sont immunisés ou multirésistants contre les morsures des insectes. Car les guides ont bien de l'expérience, surtout celui qui nous accompagnait hier, petit-fils du Grand Canard Blanc, guide aussi de son vivant et mort plus que centenaire, ce qui prouve que, dans la famille, on sait résister aux piqûres... — Que faites-vous contre les morsures d'insectes? lui demandai-je, pendant que des camarades s'occupaient d'un liniment vendétre. Avec cette expression indéfinissable de la race algonquienne, réputée par son stoïcisme, il me dit: On les endure. Mais quand le soleil nous a bien brûlés au milieu de l'été, ils ne peuvent rien contre nous... C'est vrai que c'est à partir de ce moment qu'on n'en voit plus.

Mais cela ne me donne pas de soulagement contre la perfide mouche noire. Qui trouvera quelque épineux sujet de conflit qui puisse déterminer le peuple des maringouins et le peuple des mouches noires à s'entre-détruire... cependant qu'en sécurité, au dessous de la mêlée, les humains détruiraient la grise et la rouge?

Paul ANGER

Carnet d'un grincheux

M. Bouchard se défend d'être devenu ministre par intérêt. Il l'est devenu à cause du pouvoir... électrique.

Si M. Bennett reste au poste, ce ne sera pas pour longtemps, prétendent ses adversaires politiques. Qu'est-ce qu'il fait, s'il y reste assez longtemps, sur leur faire gagner les élections?

"La voix désintéressée du Soleil"... Oui, désintéressée à quelque \$250,000 ou \$300,000 des fonds publics, par année.

L'Empress of Britain a tourné vite dans le port de Québec, mandent les dépêches. Mais le Kafistrian n'a pas tourné assez vite, dans le golfe.

Les Etats-Unis viennent d'acheter le plus gros diamant brut du monde. Cela convient, car il complètera leurs réserves de brut.

Le Grincheux

Bloc-notes

Ce qu'il a reçu

On entend souvent parler de ce que les C. N. R. ont coûté et continuent de coûter au pays. Il est évident que ce chemin de fer, né de la fusion de plusieurs entreprises ferroviaires telles que le Grand-Tronc, le Transcontinental National, le Grand-Tronc-Pacifique, le Canadian Northern, toutes incapables, pendant la dernière grande guerre, de faire leurs frais, bien qu'elles eussent été largement subventionnées en terres ou à même l'argent du public, emprunté aux années de finance large, n'est pas sans avoir coûté et continuer de coûter des millions au contribuable. Il y a là la conséquence d'erreurs de jugement commises de 1900 à 1914 par nos gouvernants; de quelque côté qu'ils aient été, ils sont solidaires de ce qui s'est fait au cours d'accès périodiques de mégalomanie. Mais il y a aussi ce que le C. P. R. a coûté au public et aux contribuables, et dont on parle moins. Pourtant, le Pacifique a reçu du pouvoir fédéral, depuis 1881, un total approximatif de 24,953,950 acres de terres arables, dans les provinces de l'Ouest, — et cela explique qu'il ait si fort encouragé l'immigration, afin de disposer de larges tranches de ces terres. Il a touché aussi en subsides versés par l'Etat un total de \$100,866,000, outre la garantie d'emprunts au total de 60 millions de dollars. Tout cela, rien que du pouvoir central. On ne peut donc dire que le C. P. R. doit tout ce qu'il est à l'initiative privée. Le public a fait et payé, ou donné sa part, dans des circonstances peut-être oubliées, mais dont on trouve trace dans les statuts et les actes du parlement fédéral.

"Le manque d'hommes"

Peu d'heures avant la chute du ministère Flaudin, à Paris, M. Lucien Romier, rentré en France d'une tournée d'études et de conférences en Roumanie, écrivait au Figaro (30 mai) un remarquable article sur l'absence d'hommes, où il constatait "le manque désormais sensible, dans notre régime, d'hommes aptes à gouverner la nation en lui inspirant confiance et avec une réelle autorité... Le nombre paraît de jour en jour plus réduit de ceux à qui la nation et le parlement même remettraient volontiers les chances du pays dans des périodes de graves difficultés". M. Romier voyait là "un des traits les plus profonds de la décadence parlementaire". L'appauvrissement des réserves de personnel dans le régime. Trait de décadence certain, car les institutions ne tiennent que par les hommes, surtout dans une démocratie: les institutions démocratiques changent au grand nombre, ne peuvent avoir de solidité et de permanence que par la valeur ou le caractère de ceux qui les représentent". Une des causes de cet appauvrissement de la politique, M. Romier le trouve, pour ce qui est de nos pays, dans "l'influence, devenue absolument prédominante, l'infériorité, ceux qui entrent dans le gouvernement, entre savoir se faire élire et pouvoir gouverner la différence n'est pas seulement de degré, elle est de nature". M. Romier estime que "jadis les grands partis avaient le souci de préserver une certaine élite politique de cet asservissement électoral. Mais aujourd'hui les partis sont devenus de simples agences de réclamation électorale... Qui ne voit quelle similitude il y a entre ce qui se passe en France et ce dont nous sommes témoins ici? D'une génération à l'autre, la valeur des hommes politiques décroît, ceux qui entrent dans la politique active sont de moins en moins sérieux, on y trouve de moins en moins des hommes de caractère et de bon sens; et la politique de nos partis va de plus en plus vers ce qu'on pourrait appeler "la politique alimentaire", puis-que un nombre de plus en plus grand de ceux qui prennent part aux luttes politiques, sauf de très louables exceptions, n'y voient qu'un moyen de se procurer des places, des contrats, du travail, des postes ou des sinécures aux dépens du public. On le voit ces semaines-ci encore. "Le nombre des gouvernants doués d'autorité au regard du pays diminue sans cesse", dit M. Romier. C'est un des mauvais traits de la démocratie présente, en quel que pays que ce soit, ou à peu près. Et c'est ce qui fait que dans tels et tels Etats, l'idée de dictature, de régime de gouvernement personnel, d'abolition ou de diminution sensible des pouvoirs parlementaires fait si trouble, progresse, emporte l'assentiment d'observateurs qui, jadis, n'avaient foi qu'au "gouvernement du peuple par le peuple". Cette formule, on voit ce qu'elle a donné dans maints pays, ce à quoi elle conduit dans plusieurs autres. Elle ne rime plus à grand chose, dans la plupart des gouvernements du temps présent, qui sont, ou hypo-critement autocratiques, ou sans cesse flottants et changeants.

M. Bennett reste?

Il semble assez évident que M. Bennett ne se tient plus sur la réserve et qu'il veut lui-même conduire ses troupes à la bataille. Ce serait bien pour le parti, et bien pour le pays. Pour le parti, parce qu'il garderait le chef qu'il s'est donné jadis et qu'il ne paraît guère pouvoir remplacer de façon tout à fait convenable; pour le pays, car celui-ci pourrait juger le parti conservateur tel qu'il s'est présenté devant les électeurs en 1930, avec le même chef, dont les promesses nombreuses sonnent encore aux

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Un geste du Reichsführer pour gagner la confiance et l'appui de la Grande-Bretagne

L'Allemagne donne à la Grande-Bretagne le droit de déterminer seule les augmentations de tonnage que les deux pays pourraient avoir à effectuer à l'avenir si un autre accroissait sa flotte

LONDRES, 17 (S. P. A.) — Une autorité vient de révéler que l'Allemagne, en vertu de l'accord fixant la force navale allemande aux 35 pour 100 de la force navale britannique, donne à la Grande-Bretagne le droit de déterminer seule les augmentations de tonnage que les deux pays pourraient avoir à effectuer à l'avenir, si un autre accroissait sa flotte. Le Reichsführer, a expliqué cette autorité, fait ce geste pour gagner la confiance et l'appui de la Grande-Bretagne. (On sait qu'Hitler a déjà affirmé qu'il est nécessaire que

la Grande-Bretagne soit la plus forte puissance navale). L'Allemagne pourra au besoin attirer l'attention de la Grande-Bretagne sur les mesures d'expansion navale que prendrait une autre puissance.

Il paraît que la Grande-Bretagne espère que l'accord britannico-allemand aboutira à une entente générale en vertu de laquelle elle-même, les Etats-Unis, le Japon, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Russie publieraient simultanément des programmes navals les liant pour plusieurs années.

M. Bennett

Il va risquer le tout pour le tout

On prévoit qu'il va faire la campagne électorale et la conduire lui-même

Indices certains qu'il veut rester au poste

Ottawa, 17. — La session parlementaire avait recommencé en mouton après le congé de Pâques. Voici qu'elle menace de se terminer en lion. A l'heure que prennent les choses, il se pourrait fort que la fin ne fût pas très prochaine.

La semaine dernière en tout cas aura été fertile en incidents et même en événements. Evénements significatifs aussi.

D'abord les deux nouvelles sorties de M. Stevens contre le gouvernement; la deuxième surtout dans laquelle l'ancien ministre du Commerce a vigoureusement blâmé l'administration de ne pas exécuter le programme de réformes sociales annoncé par le premier ministre. M. Stevens ne voit pas de véritables réformes, de réformes complètes, à moins que l'on ne donne suite aux recommandations contenues dans le rapport de l'enquête des onze.

La rupture est maintenant complète et définitive entre M. Stevens et les chefs de son parti, avec M. Bennett.

Celui-ci était présent en Chambre, mardi, lors du deuxième discours de M. Stevens. Il a écouté son ex-colleague du commencement jusqu'à la fin. Il a été témoin de la nouvelle manifestation de sympathie dont M. Stevens fut l'objet de la part d'un fort groupe de conservateurs des arrière-banquettes. Il a même entendu quelques-uns de ses députés, qui étaient de l'enquête sur les bénéfices commerciaux, entre autres le président lui-même de cette enquête, M. W. W. Kennedy, demander quoique en termes plus modérés, la même chose que M. Stevens: l'établissement d'une Commission du commerce possédant pleine autorité, tous les pouvoirs nécessaires pour mettre fin aux abus constatés.

M. Bennett a écouté sans broncher et sans rien répondre. Sa réponse lui devait la donner le lendemain et vendredi par ses deux discours en marge du projet de loi relatif à la Commission des céréales.

Le premier ministre a manifesté de façon bien nette et bien catégorique sa décision de rester à son poste.

Décision subite car, au commencement de la semaine dernière encore, il n'était question que de son départ. On entendait même dire que sans recommander M. Stevens à sa succession, M. Bennett ne s'opposerait pas à une combinaison qui aboutirait au choix de l'ancien ministre du Commerce comme leader du parti.

M. Stevens n'aurait pas hérité directement du poste de M. Bennett. Celui-ci eût en d'abord un successeur éphémère, sir George Perley, qui aurait immédiatement convoqué un caucus du parti pour le prier de se choisir un nouveau chef. Lundi et mardi derniers, il était couramment question dans la coulisse parlementaire d'un arrangement de ce genre.

oreilles de tant de gens. M. Bennett s'est sans doute dit que les électeurs ont droit de lui demander des comptes, et aussi qu'il en a lui-même à leur rendre; et que, dans les circonstances présentes, le mieux est encore, pour lui-même, d'affronter les électeurs et de faire valoir son point de vue. Comment sortirait-il de là? Grave question, à laquelle il doit avoir lui-même pensé et qui rend plus d'un homme perplexe, jusque dans les milieux conservateurs les plus optimistes. On ne saurait toutefois que reconnaître le courage de M. Bennett; car, au risque de sa santé déjà compromise, même si elle paraît en voie de rétablissement, il devra entreprendre la prochaine campagne électorale dans des circonstances tout à fait difficiles.

G. F.

même à diriger la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi relatif à l'établissement d'une commission des céréales. Selon toute vraisemblance, c'est lui qui présidera cette commission. S'il ne devait pas en être ainsi, il n'eût certes pas accepté d'en faire partie.

Au lieu de n'avoir, comme cela a été le cas depuis un mois, que la haute direction des affaires de la Chambre, M. Bennett se remet ardemment à la tâche, tout comme avant sa maladie, peut-être même davantage.

L'enquête que doit entreprendre cette commission parlementaire ne manquera pas d'être longue, pénible. De nombreux témoins paraîtront. Si M. John McFarland, gérant et courtier de la Cooperative du blé, le Canadian Wheat Pool, peut sortir de l'hôpital et se rendre à Ottawa, les libéraux tiendront sans doute à lui faire subir un interrogatoire serré à propos de ses opérations et de ses spéculations sur la place de Winnipeg et ailleurs. Le premier ministre, il l'a déjà laissé entendre, prendra sa défense. Comme tout ce qu'il fait, il ne le fera pas à demi.

En reprenant ainsi le collier, le premier ministre ne présume-t-il pas de ses forces? Il est certain que ses deux discours de la semaine dernière ont galvanisé chez ses partisans une énergie qui commençait à donner des marques de défaillance.

Il reste à savoir si M. Bennett pourra tenir longtemps comme cela, tenir jusqu'au bout.

La session parlementaire n'est pas finie en effet. Il pourrait arriver qu'elle se poursuivit pendant deux ou trois semaines sinon plus longtemps. Des débats laborieux restent à venir, sur le bill qui modifie par exemple la loi des élections et qui établit le vote alternatif dans la province de la Saskatchewan, sur le projet ministériel à propos des logements salubres, etc.

Dès la session prorogée, la campagne électorale s'ouvrira. Cela non plus ne sera évidemment pas de nature à procurer des loisirs et de repos à M. Bennett. Mais celui-ci paraît bien décidé à risquer le tout pour le tout.

Émile BENOIST

Mort de l'ancien juge Louis Tellier, à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 92 ans

Il fut député conservateur de Saint-Hyacinthe aux Communes, de 1878 à 1882 — Nommé juge en 1887, il avait pris sa retraite en 1915

Saint-Hyacinthe, 17. (D.N.C.) — M. Louis Tellier, ancien juge de la Cour supérieure, est décédé ce matin à Saint-Hyacinthe, à 7 h. Le juge Tellier avait été victime d'un accident, chez lui, le 20 mai. Il était tombé dans sa maison et s'était fracturé le col du fémur droit, il a succombé à une complication réinale. Le défunt était âgé de 92 ans.

Lui survivent: sa femme, Régina Royer, veuve de Jules Richard; trois fils et quatre filles: Arthur, de Québec; Pierre-Paul, gérant de la Saguenay Electric Co., de Chicoutimi; Eugène, de Saint-Hyacinthe; Mme Albert Olivier (Irène), des Trois-Rivières; Mme Norbert Tellier-Morin (Lucie), de Montréal; Mlle Ida Tellier, aussi de Montréal; Mme J. Gendreau (Catherine), de Lachine. Le défunt était né à Berthier-en-haut, le 24 décembre 1842, fils de Zéphirin Tellier et de Lucie Ferland.

Après ses études classiques à Joliette, il étudia le droit partie à Joliette, partie à Saint-Hyacinthe, dans l'étude de Hubert Chagnon. Admis au barreau le 16 octobre 1866, il s'établit à Saint-Hyacinthe, où il exerça sa profession jusqu'en 1887.

Le 17 septembre 1878, il était élu député conservateur de Saint-Hyacinthe aux Communes, alors qu'il remporta la victoire sur Honoré Mercier; il fut défait en 1882, aux élections générales, par Michel-Edras Bernier, qui devait devenir ministre des Chemins de fer. Le 12 novembre 1887, il était appelé à remplacer le juge L. V. Sicotte.

En 1903, le juge Tellier était appelé à siéger à Montréal. Il revint à Saint-Hyacinthe le 5 octobre 1915, alors qu'il prit sa retraite.

Fer M. Louis Tellier était le frère de sir Mathias Tellier, président de la Cour d'appel.

Le roman en images

L'APPEL DE LA RACE

Commence aujourd'hui, en quatrième page, un roman en images, extrait par M. Victor Barrette de l'"Appel de la Race", le roman d'Alonié de Lestres. Illustrations de M. J. Paquette.

M. Jean Martineau attaque M. Léon-Mercier Gouin

Le travail de coulisse de M. L.-M. Gouin à Québec, à la dernière session — "M. Bouchard ne fait que du bourrage de crânes"

Saint-Liboire, 17. — Pendant que son chef parlait à Magog, M. Jean Martineau, vice-président de l'Action libérale nationale, attaquait violemment, au cours d'une assemblée à Saint-Liboire, M. Léon-Mercier Gouin, frère du chef de l'A.L.N.

M. Martineau a dit aux électeurs réunis à Saint-Liboire, de demander à M. Léon-Mercier Gouin, lorsqu'ils le verraient, "la raison de sa conduite indigne envers son frère", de lui demander aussi "combien il a reçu pour présenter, lors de la dernière session, les bills de 35 compagnies devant le Comité des bills privés à Québec". M. Martineau a même affirmé que les émoluments de Léon-Mercier Gouin à ce sujet, se chiffraient, paraît-il, entre \$50,000 et \$100,000. "C'est pour cette raison, continue M. Martineau, que M. Léon-Mercier Gouin s'est déclaré libéral à tous crins, qu'il s'est montré un politicien qui oublie tout, sauf l'argent gagné dans la politique."

M. Jean Martineau a parlé ensuite de la nomination de M. T.-D. Bouchard comme ministre. M. Martineau dit que, jusqu'à ces derniers

mois, il a admiré M. Damien Bouchard pour sa lutte énergique contre l'électricité. Voilà que M. Bouchard a accepté d'entrer dans le cabinet Taschereau en prétendant avoir obtenu du gouvernement tout ce qu'il a demandé. M. Martineau dit que M. Bouchard ne fait que du bourrage de crânes; car il sait fort bien que tous les pouvoirs d'eau de la province appartiennent au tronc et que si la loi permet au gouvernement d'acheter ces pouvoirs, elle y met comme condition l'acquisition de compagnies. Autant dire que les pouvoirs d'eau sont définitivement perdus par la province, puisque jamais les compagnies ne consentiront à vendre leurs pouvoirs d'eau au gouvernement.

Me Calixte Cormier a parlé de la crise économique ressentie durement chez les cultivateurs, et a demandé l'institution d'un crédit agricole. Il a parlé aussi du trust de l'essence et a dit que nous payons l'essence beaucoup trop cher par la faute de M. Taschereau qui veut protéger les grandes compagnies de préférence aux particuliers.

Trois assemblées de M. David

A Saint-Faustin, à Brébeuf et à Saint-Jovite

M. Athanase David, secrétaire d'Etat de Québec, a tenu hier trois assemblées. La première a eu lieu à Saint-Faustin, après la messe; la seconde, hier après-midi, à Brébeuf; et la troisième hier soir, à Saint-Jovite.

L'assemblée de Saint-Faustin était présidée par MM. Joseph Coupal, maire de Brébeuf et préfet du comté, Cléophas Levert, maire de la paroisse, et Donat Boivin, maire de Saint-Faustin. L'assemblée à Brébeuf était présidée par M. Joseph Coupal et celle de Saint-Jovite par MM. Jules Boivin, maire de la paroisse, et Paul-Emile Richer, président de la Commission scolaire.

M. David était accompagné de M. Louis Parent, député fédéral du comté, Edouard Rinfret, président de la Fédération provinciale de la Jeunesse libérale, Simon Latour, Hector Perrier, Emile Lauzon, Lucien Riopel, Abraham Dupré.

M. Athanase David

M. David a parlé de la question des secours directs.

La question des secours directs, dit-il, aura été le crime du vingtième siècle.

Mieux vaut emprunter des millions et donner du travail que permettre que se répande cette plaie hideuse du secours direct. Elle est un élément de dissolution morale et sociale qui peut à peu près gangrèner la population, y introduit des notions de tolérance morale dangereuse. Et il est temps de réagir, et de réagir sans retard si on ne veut pas atteindre à un point où il faudra des générations pour réparer le mal qui se commet.

M. David a d'abord rappelé que depuis qu'il représente le comté de Terrebonne à l'Assemblée législative, il y est venu tous les ans sauf deux, et que la porte de sa ville de Sainte-Agathe comme celle de son bureau à Montréal ont toujours été ouvertes à ses électeurs, même aux plus humbles. Il ne leur a jamais fait de promesses sans être sûr de pouvoir les tenir, et quand il n'a pas pu accorder ce qu'on lui demandait, on a constaté, après réflexion, qu'il avait raison. Par exemple, on vient de lui demander de faire recouvrir d'amitié la route de Sainte-Agathe à Saint-Faustin. Il ne peut promettre. Si c'est possible, c'est accordé. Si c'est impossible, tous travailleront si bien qu'ils finiront par obtenir ce qu'ils demandent.

Puis il passe à la question de la colonisation, si importante pour le nord du comté. Après avoir rendu hommage aux vieux colons qui, répondant à l'appel du curé Labelle, sont venus ouvrir cette partie de notre province à la civilisation, et qui peuvent être orgueilleux de la leçon d'énergie qu'ils ont donnée, M. David déclare que leurs fils, au lieu de s'en aller dans des comtés éloignés, doivent s'établir dans le comté de Terrebonne où il y a nombre de lots convenables. Plutôt que de ramener à la terre ceux qui pour diverses raisons l'ont quittée, et qui la quitteront de nouveau quand reviendra la prospérité, ajoutait-il, la grande question est d'y garder ceux qui n'en sont pas partis. Aussi une bonne partie des dix millions votés par l'Assemblée législative pour la colonisation seraient employés à aider les fils de colons à s'établir à côté de leurs parents. Et ce n'est que justice.

Les montagnards qui sont agrippés au sol lauréatien, il faut les garder, comme il faut y garder leurs fils pour qu'ils puissent continuer l'oeuvre de leurs pères.

Le secrétaire de la province dit ensuite qu'il n'aime pas à parler de ce qu'il a fait. Cependant il s'arrêtera un moment à l'instruction. Le parti conservateur ne s'en est pas soucié autrefois. Le parti libéral s'est efforcé de la répandre pour rendre le peuple meilleur. Car il est nécessaire d'instruire le peuple. C'est une erreur que de penser le contraire, c'est méconnaître l'intelligence humaine. Seulement, s'il faut instruire le peuple, il faut le bien instruire, c'est-à-dire adapter l'instruction à ceux qui la reçoivent. En somme, il faut donner aux ouvriers l'instruction qui leur convient, comme il sied de donner aux colons et aux agriculteurs une instruction rurale. En un mot il faut les rendre orgueilleux de leur état, inspirer aux ouvriers l'amour du travail, à l'agriculteur celui du sol. L'instruction est le plus beau capital, c'est ce qu'on peut offrir de meilleur aux enfants.

M. David passe ensuite à la voirie. Il montre comment les routes sont utiles aux colons et dit qu'il sera content quand le comté de Terrebonne en sera sillonné en tous sens. Après avoir rappelé les éléments de la crise actuelle, il déclare qu'il faut industrialiser l'agriculture pour que le cultivateur puisse contribuer à la prospérité du pays et en bénéficier. Puis il dit tout l'attachement que porte le gouvernement de notre province à la colonisation et à l'agriculture et ajoute quelques mots au sujet des métiers d'art paysan.

Passant à la politique fédérale, il



M. KATO, le nouveau ministre du Japon au Canada.

rappelle la politique de libre-échange du parti libéral dont les conservateurs ont reconnu la sagesse. Mais au lieu de l'appliquer d'accord avec la Chambre, ils cherchent à se faire donner un blanc-seing.

Et M. David de terminer en déclarant que le devoir d'un député n'est pas de flatter ses électeurs, de leur faire des promesses, et d'oublier leur ouvrir sa porte et son coeur. Quant à lui, il l'a toujours fait, et c'est pour lui une grande consolation.

La "Survivance Acadienne"

Un ancien Provincial d'ordre religieux écrit au Frère Bernard, au sujet de son *Histoire de la Survivance Acadienne*: "J'ai parcouru votre beau volume avec une véritable avidité, et bien souvent j'ai admiré comment vous avez su triompher des difficultés qu'offrait un pareil sujet, non seulement pour éviter les répétitions, mais pour dire toute l'histoire, établir les responsabilités après avoir exposé les faits, et satisfaire toutes les légitimes exigences de tant de partis divers."

En vente au service de librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: \$1.50 franco.

Feu M. Alp. Valiquette

M. Alphonse Valiquette, rentier, citoyen bien connu dans le quartier Saint-Jacques, est décédé à l'âge de 91 ans, au numéro 805 est, rue Sherbrooke.

Lui survivent: sa femme, née Larose (Cordellie); un frère, M. Leufroy Valiquette, trois fils, Horace, Alzime et Edouard Valiquette; et quatre petits-fils.

Le service funèbre aura lieu demain matin, à 8 h. 30, à la chapelle des Sourdes-Muettes.

Le *Devoir* offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le R. P. Geo. Spénard

Les Trois-Rivières, 17 (D.N.C.). — Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières, a ordonné le R. P. Georges Spénard, Oblat de Marie-Immaculée, à la chapelle des Ursulines hier. Le nouvel ordonné est le fils de M. Arthur Spénard, agent d'assurances bien connu dans la ville des Trois-Rivières.

Protonotaires du district de Saint-François

Québec, 17. — M. Charles-Emile Bachand, avocat, est nommé protonotaire de la Cour supérieure du

4094 rue Parthenais AMHERST 3038
Paul Ovide Lepage
ENTREPRENEUR
MARBRE, TUILES, TERRAZZO, ARDOISE
Spécialité: Institutions religieuses
ENCOURAGEONS LES NOTRES.

Tous voudront lire MIETTES DE BONHEUR

par HENRI JOLIET

agréable, utile à tous: dans la joie, dans la peine;	Le CADEAU que chacun cherche	amis, mari, femme, fille, fils, frère, bienfaiteur.
---	------------------------------------	--

Extrait de la table des matières

SANTE

Notre voyage de la vie...
Travail ou délassement...
Sports...
Cartes...

Pourquoi noyer le moteur...
Le médecin de famille...
Programme d'alimentation...
Le coup d'appétit...

AMOUR

A quoi bon aimer...
L'amour ne serait-il qu'une exploitation...
Ce qu'est l'amour...
Comment l'amour naît, réchauffe...
Entre époux, mères et poupées...
Du fiancé chic au mari rustaud...

L'amour se perd...
L'amour se reprend...
Une bonne servante...
L'amour de l'enfant...
Les sacrifices du véritable amour...
Une recette pour guérir...

TRAVAIL

Gagner sa vie...
Réduire ses besoins...
Lecture — journaux...

Les revues...
Tous les siècles à la recherche
L'homme complet... du bonheur...

ARGENT

La santé avec l'argent...
Les affaires avant le plaisir...
Conserver de l'argent...
Les réserves nécessaires...

Des risques raisonnables...
Sans argent la vie demeure bonne...
Peu d'argent vaut parfois mieux
que beaucoup.

ART — RELIGION

On trouve dans ce livre cette fraîcheur optimiste d'un beau matin de printemps...
Ces miettes de bonheur, Henri Joliet les recueille toutes comme des parcelles d'or qui tomberaient du ciel pour en former un objet précieux qu'il nous offre à tous en présent, pourvu que nous tendions la main pour le recevoir.

(Extrait de la Préface
Père Thomas-M. Lamarche, Dominicain).

En vente au Service de librairie du "Devoir" — Un dollar franco.

Faits divers

Tragique promenade en canot

Une double tragédie de l'onde s'est déroulée hier après-midi, à Verdun, vers deux heures, en face de la troisième avenue, quand le canot dans lequel se trouvaient Paul-Emile Paré, âgé de vingt ans, domicilié à 1712, avenue Galt, à la Côte Saint-Paul, et Gérard Soucy, âgé de vingt ans également, domicilié à 958 rue Sainte-Elisabeth, a chaviré à quelque sept cents pieds du rivage.

Les deux jeunes gens avaient loué, peu de temps avant l'accident, leur canot de M. Alcide Leblanc, domicilié à 4630 boulevard LaSalle, à Verdun. D'après des personnes qui ont été témoins de la tragédie, les deux jeunes gens ont quitté le rivage pour se diriger vers le large en avironnant tous deux du même côté et, au lieu de couper les vagues, ils les prenaient sur le côté. On leur a crié du rivage d'avoir chacun de leur côté, mais ils n'ont pas tenu compte de la remarque et ont continué comme si rien n'était; peut-être aussi n'ont-ils pas compris ce qu'on leur disait.

Rendus à quelque sept cents pieds du rivage ils furent surpris par les vagues, qui devenaient de plus en plus fortes. C'est à ce moment qu'ils ont perdu le contrôle de leur embarcation et que celle-ci a chaviré. Les deux jeunes gens ont été jetés à l'eau: un a immédiatement disparu pour ne plus revenir à la surface de l'eau, l'autre, a tenté de nager mais il avait à peine fait une quinzaine de pieds qu'il a disparu à son tour pour ne plus revenir.

Les témoins de la double tragédie ont mis quelque temps avant de pouvoir se porter au secours des malheureux et ce n'est que quelques heures plus tard qu'on a réussi à repêcher leurs cadavres, à peu près à l'endroit où l'accident était arrivé.

Il semble que l'inexpérience des jeunes gens a été la cause de l'accident, car le canot, nous a-t-on appris, était en très bon état. Un verdict de mort accidentelle doit être rendu en Cour du coroner.

Noyade à Granby

Granby, Qué., 17. — Quatre garçons se promenaient en chaloupe sur la rivière Yamaska hier, quand ils ont été pris de panique, vers huit heures, hier soir, en constatant que le courant entraînait leur embarcation vers la digue, derrière la gare du Canadian National. Apeurés, trois d'entre eux se sont jetés à l'eau tandis qu'un quatrième est resté dans la chaloupe. Les cris ont attiré l'attention de personnes qui se trouvaient sur le rivage et aussitôt on s'est porté à leur secours. Le petit homme qui était resté dans la chaloupe a été sauvé à temps, de même que deux autres qui étaient jetés à l'eau. Malheureusement, un des quatre, Norman Alix, âgé de sept ans, dont les parents demeurent à Granby, s'est noyé. Le cadavre du petit a été repêché une demi-heure plus tard. Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

Les trois compagnons du jeune Alix sont: Joseph Hazeltine, 18 ans, Melvin Fothergill, 13 ans, et Ronald Fothergill, 8 ans.

Victime d'un accident

Granby, Québec 17. — M. Joseph Normandin, de l'Enfant-Jésus, se rendait en auto à la grand-messe à Roxton Falls, à seize milles au nord

Chasse à l'homme

Surpris en flagrant délit de tentative de vol par effraction, Peter McKeever, récidiviste, âgé de vingt-six ans, a été blessé d'une balle de revolver, hier matin, après avoir vainement tenté de semer deux policiers qui lui donnaient la chasse. Lorsqu'il est tombé entre les mains des policiers Dorais et Jollette, de la radio-police, ces derniers l'ont conduit à l'hôpital Homopathe, où les médecins jugent que son état n'inspire pas de craintes sérieuses.

Les policiers Dorais et Jollette se rendaient en toute hâte hier matin, aux petites heures, derrière un salon de barbière situé à 5317, chemin de la Reine-Marie, à Notre-Dame-de-Grâce, où un malfaiteur, au dire des voisins, tentait de s'introduire par effraction. Le bruit du moteur de l'auto des policiers a donné l'alarme au bandit, qui a pris la fuite pour s'enfuir.

Le policier Jollette est aussitôt descendu de sa voiture et s'est élancé à la poursuite du malfaiteur qui a pris d'abord la direction du boulevard Décarie pour ensuite s'engager dans un champ. Le policier Dorais s'est mis de la partie et, après une chasse à l'homme mouvementée au cours de laquelle cinq ou six coups de revolver ont été tirés dans la direction du bandit, celui-ci se rendait, parce qu'il avait été blessé.

Blessé, McKeever a tenté de continuer à se sauver de la police, il a quitté le champ pour revenir dans une ruelle, où il s'est caché sous un balcon. Quand les policiers ont aperçu le bandit sous le balcon, ce dernier a averti la police de ne pas approcher, car il allait faire feu dans leur direction.

Les menottes passées à leur prisonnier, les policiers sont ensuite allés faire des perquisitions sous le balcon où ils trouvèrent une lampe de poche. Dans le champ, ils ont ramassé un poignard ensanglanté et dans la ruelle, près de 5317, chemin de la Reine-Marie, un vilebrequin. Ils ont aussi constaté que la fenêtre derrière le salon de barbière avait été brisée.

Brûlée à mort

Toronto, 17 (C. P.). — La jeune Margaret Robb, fille du docteur J. M. Robb, ancien ministre de l'Hygiène dans le cabinet Henry en Ontario, et de Mme Robb, a été brûlée à mort de bonne heure hier matin dans un violent incendie qui a ravagé la résidence de la famille Robb. Stanley William Robb, jeune frère de Margaret, a pu échapper à la mort en sautant d'une fenêtre de la maison en flamme après avoir tenté, mais sans succès, de sauver sa soeur.

Feu Mme I. Rancourt

Mme Isaie Rancourt, née Coache (Elise), est décédée à Napierville, à l'âge de 75 ans et 5 mois. Lui survivent: son mari, ses fils, MM. l'abbé Armand Rancourt, vicaire à Chambly Bassin; Philisa, de Napierville; J. C. Rancourt, de Napierville; Omer, de Hollywood; ses filles, Mlle Anna Rancourt, Mme L. Paquin (Alice).

Les funérailles auront lieu à Napierville, demain matin, à 10 heures, heure solaire. Nos sympathies à la famille en deuil.

A l'Externat St-Sulpice

BOURSES D'ETUDE

L'Externat classique de Saint-Sulpice vient d'offrir, dans un concours, quinze bourses d'une valeur totale de \$500. Le concours était ouvert aux élèves des écoles du district nord de la Commission scolaire de Montréal.

L'examen a eu lieu le mardi, 11 juin et le jeudi 13 juin. Une centaine d'enfants venant de 18 écoles s'y sont présentés. Les résultats seront publiés plus tard.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones MARBOUR 1241

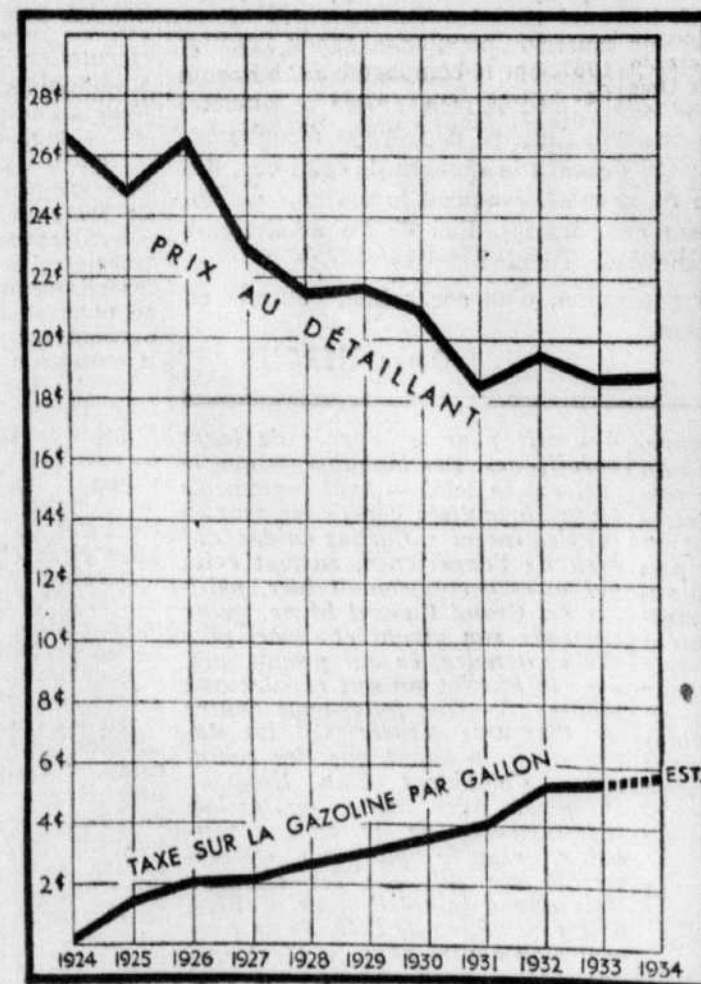
Docteurs. Consultez !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X

Toute électricité médicale
— Gallois & Cie —
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouge
Lampes acoustiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Boullitte—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix catalogue sur demande.
PAUL CARDINAUX, D. Sc.
"PRECISION FRANÇAISE"
428 Sherbrooke MONTREAL



Le diagramme ci-contre indique comment le prix de la gazoline au détaillant a diminué et la taxe sur la gazoline a augmenté depuis 1924. Les renseignements donnés dans ce graphique sont basés sur des chiffres publiés par l'Office fédéral de la Statistique.

Prix décroissants — Impôts croissants

EN 1924, le prix moyen au détaillant de toutes les gazolines vendues au Canada était de 26.6 cents par gallon impérial. Depuis lors, ce prix a baissé presque continuellement, se maintenant à 18.8 cents durant 1933 et 1934, soit près de huit cents de moins qu'en 1924.

"Mais", direz-vous, "je ne paye pas la gazoline huit cents de moins qu'il y a dix ans".

Vous avez raison, et voici pourquoi:

En 1924, la taxe sur la gazoline était une innovation au Canada et, cette année-là, la taxe perçue dans tout le pays se chiffra en

moyenne à un peu plus de 1/4 de cent par gallon consommé. Mais à mesure que le prix de la gazoline baissait, la taxe montait sans cesse, jusqu'à ce qu'en 1933 elle eut atteint le chiffre de près de 5 1/2 cents pour chaque gallon de gazoline consommé au Canada.

Quand vous achetez un gallon de gazoline de l'Imperial Oil, vous payez aussi d'autres impôts se montant à peu près à 8/10 de cent. Le profit réalisé par l'Imperial Oil sur chaque gallon de gazoline fabriqué et vendu par cette Compagnie durant l'année 1934 excéda à peine 5/10 de cent par gallon impérial.

IMPERIAL OIL LIMITED

PRODUITS
IMPERIAL
L'EMBLÈME D'UN COMMERCE LOYAL

CALENDRIER

Demain: MARDI, 18 juin 1935.
Saint-Ephrem le Syrien, Diac, C.D., d.
Lever du soleil, 4 h. 11.
Coucher du soleil, 7 h. 50.
Lever de la lune, 9 h. 56.
Nouvelle lune, le 1er, à 2h. 52m. du matin.
Premier quart, le 9, à 5h. 50m. du matin.
Pleine lune le 16, à 2h. 52m. du soir.
Dernier quart, le 23, à 9h. 57m. du matin.
Nouvelle lune, le 30, à 2h. 51m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN

NUAGEUX ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 65.
Minimum 45.
Même date l'an dernier 70.
Minimum aujourd'hui 60.
Même date l'an dernier 58.
BAROMETRE 10 h. a.m. 29.71. 11 h. a.m.
29.70. Midi: 29.70.
Chiffres fournis par la maison M. R. de
Mesle, 300-a, rue Saint-Denis, Montréal.

Un conducteur de "solotram" perd momentanément la raison

La version de deux témoins et celle de la compagnie

La présence d'esprit de quelques employés de la *Montreal Tramways* a écarté peut-être une tragédie, ce matin, alors qu'un conducteur de *solotram*, a perdu momentanément la raison. L'incident est arrivé sur une voiture du circuit Outremont, au coin des rues McGill et d'Youville. Le conducteur a perdu subitement la raison. Il a tout jeté dans la rue ce qui lui est tombé sous la main: montre, argent, billets de tramway, clé de raccorderment, etc. Il y avait quelques personnes dans le tramway et le conducteur sonnait frénétiquement la sonnette d'alarme; cela a attiré l'attention d'autres employés de la compagnie qui, en toute hâte, arrêteront la voiture tout en ayant baissé le trolley par mesure de prudence.

La police conduisit le malheureux conducteur à l'hôpital où des médecins l'examinèrent. La version ci-dessus de l'incident nous a été donnée par des témoins oculaires.

La version de la Compagnie

Voici la version de la Compagnie des tramways:
"La circulation des tramways sur la rue McGill a été retardée de 15 minutes, à 9h. 30 ce matin par suite d'une indigestion aiguë dont a souffert un garde-moteur qui a dû quitter son tramway. Un autre garde-moteur a été immédiatement envoyé qui a relevé le malade. Quinze minutes après, la circulation avait repris son cours normal."

MM. Manion et Weir à Régina

Régina, 17. (S.P.C.) — Des membres du cabinet fédéral, M. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, et M. Robert Weir, ministre de l'agriculture, se sont rendus à Régina aujourd'hui, afin d'entendre des porte-parole des 2,000 chômeurs de la Colombie canadienne et de l'Alberta qui ont entrepris d'aller à Ottawa réclamer du travail.

Winnipeg, 17. (S.P.C.) — Des associations ouvrières ont télégraphié à M. Manion, ministre des chemins de fer, pour se solidariser avec les chômeurs de la Colombie canadienne et de l'Alberta.

Nevin s'improvise avocat

Me Lucien Gendron avait accepté d'être le procureur de Walker J. Nevin et d'Alfred Desrochers, tous deux accusés d'avoir perpétré à Montréal, au cours de ces dernières années, plusieurs vols à main armée dans différentes banques, qui leur auraient rapporté plusieurs centaines de mille dollars. A la dernière minute, Me Gendron s'est retiré du dossier.

Ce matin, aux Assises, Nevin s'est improvisé avocat et se défend lui-même et son compagnon Desrochers. Tous deux ont à répondre à l'accusation d'avoir perpétré, le 8 février 1933, un vol à main armée de \$16,709 à la succursale 1200 est, de la rue Beaubien, de la Banque Canadienne Nationale.

EN VACANCES faites-vous suivre par LE DEVOIR

Canada	
1 semaine	.20
2 semaines	.35
3 semaines	.50
1 mois	.60
2 mois	1.00
Etats-Unis	
1 semaine	.25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", C.P. 4020, Montréal (abonnements).

Le "Britain" frappe un charbonnier

Trois marins manquent à l'appel — Cinq blessés — L'"Empress" légèrement endommagée, continue sa route vers Cherbourg et Southampton

Québec, 17. (S.P.C.) — Le transatlantique *Empress of Britain*, du Pacifique Canadien, a frappé, dans le brouillard, hier matin, en plein golfe St-Laurent, le charbonnier *Kafiristan*, de la compagnie *Dominion Coal*. Au moment de l'accident, le *Kafiristan*, parti de Sydney, N.-E., samedi soir, se dirigeait vers Montréal avec un cargaison de 8,000 tonnes de charbon.

Le *Kafiristan* a été frappé dans le flanc par la proue de l'"Empress". L'eau, qui entra immédiatement par l'ouverture faite dans le charbonnier, fut fait d'immobiliser les machines et d'évacuer les bouées. Les appareils de T. S. F. du *Kafiristan* furent mis hors d'usage. Quelques minutes après le choc, le feu se déclara à bord du charbonnier, mais on put maîtriser promptement les flammes.

Trois hommes d'équipage du *Kafiristan* manquent à l'appel, alors que cinq marins de ce même navire ont été blessés. La collision est survenue à 9 heures, hier matin. Le *Kafiristan* portait un équipage de 40 hommes sous le commandement du capitaine Bushby. Le capitaine R. N. Stuart, V.C., commandait l'"Empress of Britain".

M. McDuff, président-adjoint de la ligne maritime du Pacifique Canadien, a annoncé officiellement que l'"Empress of Britain" n'a été que légèrement endommagée dans sa collision avec le charbonnier et qu'il a pu continuer sa route vers Cherbourg et Southampton.

Le *Kafiristan* a été remorqué vers Sydney où on réparera sa coque éventrée. Sir Edward Beatty, président du Pacifique Canadien, était au nombre des quelque cinq cents passagers qui vont en Europe à bord de l'"Empress".

Le *Kafiristan* est un charbonnier au service de la compagnie *Dominion Coal*, et fait la navette entre le Cap-Breton et les ports du Saint-Laurent. C'est un navire de 5,193 tonnes bruts et de 3,226 tonnes nets, construit en 1924 à Sunderland et enregistré à Newcastle-on-Tyne. Il est la propriété de la compagnie *Hindustan Steam Shipping*, et ses armateurs sont *Common Brothers*.

L'"Empress of Britain", qui est le plus gros navire canadien, a été construit à Clydebank, Ecosse, en 1931, par la compagnie *John Brown*. Ce navire jauge 42,348 tonnes bruts et 22,545 nets. Enregistré à Londres, il appartient à la *Canadian Pacific Steamship Lines Co. Ltd.*

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal tiendra une assemblée cet après-midi, sous la présidence de M. le maire Houde. Les échevins se sont réunis en caucus cet avant-midi, pour discuter diverses suggestions qui seront étudiées cet après-midi.

L'assemblée a été convoquée sur demande de l'échevin Trépanier pour étudier les moyens les plus pratiques pour faire travailler les chômeurs. On ne croit pas que le débat conduise à quoi que ce soit de neuf.

Epidémie de rougeole

Sault-Sainte-Marie, 17. (S.P.C.) — Cette ville est en proie à une épidémie de rougeole. On y compte 253 cas aujourd'hui. Il y a quelques heures, une petite malade a succombé à une complication pneumonique.

En Espagne

La modification de la constitution présentée par Roblés comporterait la suppression des articles antireligieux

Madrid, 17. (S.P.C.) — Le premier ministre Gil Roblés (chef du parti agrarien populaire, qui a une doctrine de droite et dispose d'une majorité relative) présente aux Cortes aujourd'hui un projet de modification profonde de la constitution (il y a lieu de penser que la modification projetée comporte la suppression des articles antireligieux). La modification, que le cabinet a approuvée samedi, devrait s'effectuer dès son adoption et elle entraînerait la dissolution des Cortes, puis, soixante jours plus tard, une élection générale.

Le projet de M. Roblés a trait à 42 des 125 articles de la constitution.

A la dernière élection générale, qui a eu lieu à la fin de 1933, le parti agrarien populaire a obtenu 111 des 462 sièges des Cortes. Ses députés formaient le groupe le plus nombreux. Faute de leur appui, les radicaux ont récemment perdu le pouvoir.

L'assemblée Duplessis

Le ralliement conservateur de mercredi soir au marché Maison-Neuve, qui verra le chef conservateur provincial, M. Maurice Duplessis, déclencher l'offensive, sera sous la présidence d'honneur de M. Tancred Fortin, c.r., président de l'Idée conservatrice, Ward C. Pittfield, président de l'Association conservatrice du district de Montréal, Dr Sylvio Lafortune, J. N. Doyle, président du "General Council of Conservative Associations", William Tremblay, Jean Fautaux, Me Raymond Dupuis, président de la Jeunesse conservatrice du district de Montréal, et Richard Fleming, président de la "Young Men's Conservative Association".

Le Dr S. Lafortune, président du comité d'organisation, sera le président actif de l'assemblée. Le chef conservateur sera entouré de ses collègues de la Législature, MM. C.-A. Smart, P.-A. Lafleur, Pierre Bertrand, Hortensien Beique, Martin B. Fisher, Antonio Elie, Paul Sauvé, des présidents des différentes associations et autres personnalités de la politique conservatrice.

Des dispositions ont été prises par un comité spécial afin d'assurer un service efficace pour la circulation et le stationnement des automobiles. En cas de pluie, la foule à l'extérieur sera protégée par les immenses abris qui entourent le marché et elle pourra entendre tous les discours grâce aux haut-parleurs qui seront installés.

Les orateurs seront, outre M. Duplessis: MM. Lucien Gendron, Thomas J. Coonan, F. Pouliot, J.-Olier Renaud et John Sheridan. L'entrée est libre, aucune carte d'admission n'est requise.

La censure à Dantzig

Ville libre de Dantzig, 17. (S.P.C.) — Les nazis qui gouvernent Dantzig ont institué un régime de censure pour toutes les publications. Les journaux dantziens doivent remettre au censeur, une heure avant de paraître, des épreuves de tout ce qu'ils veulent publier.

Les causes en appel remises au 20 juin

Le juge Charles-A. Wilson, qui préside le terme de mai de la Cour du Banc du Roi, a remis, ce matin, au 20 juin, c'est-à-dire à jeudi de cette semaine, les causes en appel.

Les Juifs et le dimanche

Avis officiel de la référence en Cour d'appel, le 1er octobre

Québec, 17. — Dans le dernier numéro de la *Gazette officielle de Québec*, le procureur général de la province, M. Taschereau, donne l'avis suivant:

"Avis est donné qu'en vertu d'un arrêté en conseil en date du 14 mai 1935, Son Honneur le lieutenant-gouverneur a soumis à la Cour du Banc du Roi (juridiction d'appel), pour audition, examen et opinion, conformément aux dispositions du chapitre 7 des Statuts révisés de Québec, 1925, tel qu'amendé par 18 George V, chapitre 13, les questions suivantes:

1. Est-il de la compétence de la Législature de la province de Québec d'adopter une loi destinée à abroger l'article 7 de la loi du dimanche (Statuts révisés de Québec, 1925, chapitre 199)?

2. Dans l'affirmative, et si telle abrogation a lieu, l'article 15 de la loi (fédérale) du dimanche (Statuts Révisés du Canada, 1927, chapitre 123) se trouve-t-il rappelé ou devient-il inopérant?

"Avis est de plus donné qu'en vertu de l'ordonnance susmentionnée, l'argument sur ladite soumission est fixé au premier jour d'octobre 1935, à Québec, et que les factums des parties ayant la liberté d'occuper doivent être produits le ou avant le 20 septembre 1935".

L'Ecole des gardes-forestiers

A DUCHESNAY

Québec, 17. (D.N.C.) — A partir de septembre prochain, les élèves de l'Ecole des gardes-forestiers auront leurs cours dans une nouvelle construction à Duchesnay, dans Sainte-Catherine de Portneuf. On sait que l'école des gardes, dont M. Henri Roy est le directeur depuis sa fondation, a été transportée de Berthier à Duchesnay il y a environ un an.

Cette année neuf finissants sont sortis de l'école, 300 élèves ont suivi les cours depuis le début de l'école, soit depuis septembre 1923, et 200 ont reçu leur diplôme. L'école des gardes-forestiers occupe actuellement l'ancienne propriété Harold Kennedy, à Duchesnay. C'est un vieux moulin. On a érigé récemment une construction en bois rond de 80 pieds par 40 pieds. Elle comptera deux salles de cours et deux étages.

On construira trois ou quatre autres pavillons du même genre, avec le temps.

La nouvelle bâtisse sera inaugurée officiellement en septembre. L'école des gardes-forestiers est attenante à un bloc de forêt de sept milles carrés se prêtant le mieux possible aux travaux pratiques, expériences, etc.

A l'école des gardes, on donne des cours abrégés de huit mois.

Bulletin météorologique

Toronto, 17. (S. P. C.) — Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

bassins de l'Outaouais et du St-Laurent: vent du nord-est, ciel en partie couvert, frais;

nord-ouest et Lac-St-Jean: vent du nord, ciel en partie couvert, frais;

rive nord, golfe et baie des Chaleurs: vent du nord, ciel en partie couvert, frais.

Winnipeg, 17. (S. P. C.) — La Prairie enregistre cette année un printemps pluvieux et très frais.

Les funérailles de M. J.O. Gareau

A ST-VIAEUR D'OUTREMONT

Ce matin, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, ont eu lieu les funérailles de M. J. O. Gareau, président et gérant de la E. T. Corset Co., de St-Hyacinthe.

Le R. P. J. A. Roy, C.S.V., curé de la paroisse, a chanté de service, assisté des PP. F. Rucan, C.S.V., et F. Berthiaume, C.S.V., comme diacre et sous-diacre.

La levée du corps a été faite par le R. P. N. Marie Ferron, O.P., curé de Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe. Dans le sanctuaire, on remarquait, M. l'abbé Rosaire Caron, curé de Ste-Madeleine, avec son vicaire, M. l'abbé Bernard Barrette, les RR. FF. Gareau, S.J., son petit-fils, et F. Grisé, S.J.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Emile Gareau, Henri Gareau, Hervé Gareau, Léo Gareau; ses gendres, M. Paul Gagnon, le Dr Robert MacKay; son frère, M. Alfred Gareau; son beau-frère, M. Simon Dumoulin; ses petits-fils, MM. Eugène Gareau, André Gagnon et Jean Gagnon.

Dans le cortège, on remarquait: MM. Victor Cusson, président de la Commission des tramways de Montréal, J. V. Desaulniers, J. C. David, E. Bernier, A. Boivin, G. Miller, G. Duhamel, L. Grignon, J. A. Brais, J. G. Jodoin, A. Ferland, H. Bachand, Yves St-Pierre, André St-Pierre, Paul Martel, E. R. Gareau, S. D. Vallières, F. S. MacKay, Hector MacKay, Francis MacKay, J. L. Clément, Napoléon MacKay, R. Brodeur, Marc A. Brodeur, G. A. Charleau, L. Guy, Joseph Archambault, R. Priour, Roméo Brassard, L. A. Daoust, J. Alfred Huot, M. G. McCarty, A. Rouleau, J. P. David, A. J. Lemieux, Paul LeBel, Léon Bernardin, Georges Vandelaar, ex-échevin, Armand Courval, J. O. Dowd, H. Lauzon, A. Coulombe, R. Dampousse, R. Tourville, A. Archambault, J. A. Paradis, E. Lefebvre, F. X. Limoges, R. Limoges, R. Prud'homme, I. Vallières, Paul Vallée, D. Lacerte, J. G. Champagne, A. S. Brown, R. Chartier, J. R. Talbot, A. Riopel, Joseph MacKay, E. A. MacKay, Charles Henri MacKay, E. Rochon, H. Séguin, T. O. Mcneir, Victor Guertin, H. Godbout, J. E. Lajoie, E. Dubreuil, R. Belorme, Eugène Larue, A. Bélanger, L. St-Jacques, A. H. Langlois, A. Beaudry, Paul Mallette, E. Patterson, René Lacroix, T. Ouellette, H. Grenier, E. Lesage, J. A. Hamel, R. Chartrand, J. Robertson, J. Beaudoin, H. Champoux, F. Corbeil, E. Brisson et un grand nombre d'autres.

Le corps sera inhumé à l'abbaye de Montauve, le 17 juin.

L'intérêt que le pape porte à l'Eglise du Mexique n'est pas négligé par l'auteur qui consacre un chapitre aux Eglises d'Amérique. Mais le concordat entre le vatican et l'Etat d'Italie, le traité que l'auteur considère comme capital dans l'histoire du pontificat de Pie XI et qui lui a inspiré vraisemblablement le mot de victoire dans le titre de son ouvrage, domine une partie du livre. La partie anecdotique de l'ouvrage est enfin riche en épisodes parmi lesquels on peut signaler par exemple la rencontre entre l'évêque de Mantoue, le futur Pie X, et l'abbé Ratti, le futur Pie XI.

Le plan Lloyd George rejeté

Londres, 17. (S.P.A.) — Le monde politique apprend que le premier ministre Baldwin a rejeté le plan de rénovation économique que M. Lloyd George a tracé. Un comité de ministres désignés par M. MacDonald a étudié le plan pendant plusieurs mois.

M. l'abbé Marcel Gauthier

Sa première messe à l'Immaculée-Conception, hier

A l'Immaculée-Conception, hier, M. l'abbé Marcel Gauthier, fils de M. Conrad Gauthier, assistant-directeur de l'assistance municipale et frère de M. Etienne Gauthier, greffier de la ville de Montréal, a célébré sa première messe.

Le R. P. Roby, S.J., curé de l'Immaculée-Conception, a assisté le nouveau prêtre, M. l'abbé Antonin Legendre, vicaire à Saint-Lambert, et le R. P. Gérard Tremblay, S.J., ont assisté M. l'abbé Gauthier comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Joseph Fredette, du diocèse de Springfield, a prononcé le sermon de circonstance. La maîtrise de l'Immaculée-Conception, sous la direction du R. P. Fontaine, S.J., a exécuté le programme musical.

M. l'abbé Marcel Gauthier, élève du Séminaire de Montréal, avait été ordonné prêtre samedi par S. E. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal.

Le concours pour le prix d'Europe

Québec, 17. (D.N.C.) — Le concours pour le prix d'Europe aura lieu mercredi et jeudi dans la salle du comité des bills privés du Conseil législatif. Ce concours est sous les auspices de l'Académie de musique de la province. On sait que le vainqueur obtient du gouvernement une bourse pour trois années d'études en Europe. Il y aura 7 ou 8 concurrents.

Le nouveau plan de colonisation

La mesure la plus importante votée à la dernière session fut sans contredit celle du nouveau plan de colonisation, dit Vautrin.

Cette mesure est d'importance primordiale parce que nos paroisses débordent de jeunes gens qui ne savent où tourner les yeux pour trouver un endroit où ils pourraient fonder des foyers.

Nous avons intérêt à garder cette jeunesse au pays, à lui faire développer à son compte les terres et les ressources naturelles du pays découvert par ses ancêtres. Si notre commerce va mal, si tant de jeunes gens ne peuvent plus avoir les positions qu'ils détenaient dans les industries de nos villes, c'est qu'on a trop négligé jusqu'ici d'aider notre jeunesse à s'établir au pays, et de créer de cette façon un marché local suffisant pour la consommation de ce que pourrait produire notre industrie.

Au pays de Québec, sur une population de trois millions, nous avons à peine 136,000 familles d'agriculteurs. La ville de Montréal, à elle seule, a une population presque deux fois aussi considérable que toute la population agricole du Québec. Rien de surprenant si nous avons tant de chômeurs.

Or, le plus cocasse de l'affaire, c'est que ces incertitudes n'existent pas dans le texte primitif préparé par une institution anglaise, la Banque de Montréal. Elles sont le résultat d'un "dépôt" (d'argent) dont je vous parlais il y a un instant.

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Cela, du français?

Westmount, 11 juin 1935. Monsieur le directeur, Aux obstacles multiples qu'il faut surmonter dans ce pays pour parler correctement français, s'en ajoute un que je viens de découvrir et auquel je n'avais jamais songé. Il s'appelle la "légalité". Entendez par là le respect des formes établies, la consécration, la véné-

ration de l'imprimé. Chez nous, le code, les statuts, la charte passent avant la grammaire, l'usage et même le bon sens. Lisez attentivement l'annonce et la circulaire du dernier emprunt de Montréal et vous en aurez la preuve.

"Cité" y tient la place de "ville"; "monnaie légale", celle (avis aux faussaires) de "monnaie" ou de "fonds canadiens"; "dans aucune des villes", celle de "dans les villes de"; "concomitamment et par passage" (que tous les dictionnaires techniques disent être synonymes) celle de "concomitamment"; "dépôt", celle de "cautions" (somme donnée en garantie d'un engagement); "licences", celle de "patentes"; "indemnité aux vendeurs", celle de "retourne aux marchands", etc, etc.

Or, le plus cocasse de l'affaire, c'est que ces incertitudes n'existent pas dans le texte primitif préparé par une institution anglaise, la Banque de Montréal. Elles sont le résultat d'un "dépôt" (d'argent) dont je vous parlais il y a un instant.

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

"Dossiers de police"

Le grand historien de la petite histoire, M. Lenotre, (1) n'est pas mort tout entier. Non seulement son oeuvre bravera le temps, mais elle va continuer de croître. Plusieurs volumes posthumes vont se succéder d'année en année, sinon de mois en mois. Le premier de ces volumes posthumes vient de paraître: *Dossiers de police* (2). Il s'ajoute à la collection de petits chefs-d'oeuvre réunis sous le titre général de "La Petite Histoire", et prend le sixième rang. Comme les autres, il se compose de chroniques historiques colorées, vivantes, comme seul semble avoir eu le don d'en écrire l'éminent, le fureteur d'archives, le détective des mœurs d'autrefois qui a été M. Lenotre.

M. Lenotre, voyant les ans s'accumuler, n'a pas dédaigné d'initier quelqu'un à ses fouilles et à des travaux déjà accomplis mais restés dans des cartons. C'est ce qui explique que des volumes vont continuer de paraître sous le nom unique de G. Lenotre et entièrement écrits par lui. On ne pourra attribuer à M. Bessand-Massenet que le

(1) Il y a un conflit sur l'orthographe de Lenotre. A l'occasion de l'entrée à l'Académie et de la mort subséquente de cet historien, les journaux français ont écrit son nom avec ou sans accent circonflexe. Nous avons adopté la seconde forme dans cet article. — A. A.

(2) Un volume (Grasset). Chez Déom, à Montréal.

choix des tableaux historiques qui les composent.

Bernard de Vaulx, collaborateur à *Je suis partout*, a livré, en effet, lors de la publication de l'un des livres qui font partie de la collection "La Petite Histoire", le secret de la succession rapide de Napoléon, *Croquis de l'empire, Femmes: amours évanouies, Paris et ses rois, La révolution par ceux qui l'ont eue*, et, tout récemment, *Dossiers de police*. Il raconte sa visite chez Lenotre.

"Je le suis dans sa bibliothèque dont il m'indiqua, avec beaucoup de bonne grâce, les immenses richesses. Sur sa table je remarquai un petit cahier cartonné, comme en ont les écoliers. Sans doute avait-il surpris mon regard.

"La dedans, me dit-il, sont inscrits les quelque mille et cent articles non édités sur les sujets les plus divers que j'ai rédigés depuis le temps de ma collaboration au *Moniteur* et au *Temps*. C'est là que mon collaborateur et moi, M. Bessand-Massenet, un excellent esprit, a puisé la matière de cette collection de "La Petite Histoire", qui est en cours de publication.

"M. Lenotre ne soupçonnait pas lui-même les richesses de cette masse d'études inédites. M. Bessand-Massenet, sous la direction de son maître, y a puisé de façon à constituer des volumes d'une parfaite unité. Et le choix n'est pas fini", ajoute M. de Vaulx.

Les livres de M. Lenotre, du moins ceux de la collection "La Petite Histoire", ne s'adressent pas

rien qu'à ceux qui aiment l'histoire, mais aussi, par exemple, aux fervents des romans tout court et des romans policiers — *Dossiers de police* s'inspire, comme son titre l'indique, principalement d'anecdotes, d'épisodes où la police, le détective jouent un rôle prépondérant ou secondaire.

Ces titres les réjouiront: le Poincard de Ravallac, l'Echafaud, sous Louis Ier, la Reine Christine, Affaires de poisons, Psychologie de régence, la Disparition de sir Bathurst, les Diamants de Mme de Léotaud, etc.

La correction de la langue, la vie du récit, le choix des pièces, l'originalité du détail font de chaque chapitre des *Dossiers de police*, et des autres volumes-frères, un allié précieux de la recherche de tableaux, propres à retenir l'attention et à susciter la réflexion, par leur ton léger, leurs scènes tragiques, la révélation des mœurs intimes du passé, etc. Et qu'on retienne bien que Lenotre ne fait pas du roman historique. Il l'a lui-même déclaré en ces termes à un collaborateur des *Nouvelles Littéraires*, à l'époque de son entrée à l'Académie française:

"J'aime beaucoup le roman historique, mais je n'en ai jamais fait, je n'invente rien. Si j'indique la couleur du ciel, la forme d'un fauteuil, c'est qu'un journal du temps, un inventaire me les ont données. Sous chaque phrase, je puis mettre une cote d'archives, une référence."

Voilà qui est honnête, intégrité, loyal.

M. Lenotre était un historien né.

Jeune fonctionnaire, il a eu le bonheur d'avoir un patron, au ministère des finances — le père de M. Henri de Régner, de l'Académie —, qui a favorisé son talent.

Au Canada, dans la province de Québec, nous avons des animateurs de l'histoire. Quelques-uns marchent sur les traces de l'histoire, d'autres publient tout ce qu'ils ont écrit aussi dans leurs cartons. D'ailleurs, nous croyons savoir qu'un groupe d'historiens et d'archéologues, fort limité, va bientôt se former en société légale et prendre des engagements mutuels de nature à protéger la propriété des travaux inédits et les dépôts d'archives personnels ou de notes de chacun.

Alfred AYOTTE

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Cela, du français?

Westmount, 11 juin 1935. Monsieur le directeur, Aux obstacles multiples qu'il faut surmonter dans ce pays pour parler correctement français, s'en ajoute un que je viens de découvrir et auquel je n'avais jamais songé. Il s'appelle la "légalité". Entendez par là le respect des formes établies, la consécration, la véné-

les augmenté, il faudrait au Québec au moins 500,000 familles d'agriculteurs.

C'est alors que notre marché local nous permettrait de produire pour employer notre jeunesse ouvrière.

Dans toutes les autres pays on fait de même, et partout ailleurs, depuis la guerre, on s'est industrialisé au point de pouvoir se passer de l'industrie des autres.

De plus en plus il faudra donc compter sur nous-mêmes. Et comme il n'y a que deux façons de gagner de quoi manger — soit en produisant, soit en gagnant de l'argent pour acheter ce qu'on ne produit pas — nous avons donc à placer notre jeunesse sur des terres en rapport ou à défricher, ou à lui fournir du travail dans des usines, dans le commerce ou dans les diverses autres activités de la vie.

L'industrie et le commerce n'ayant pas, le nous reste heureusement des millions d'acres de terre arable à mettre en valeur par le défrichement et la culture.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 17 juin

Radio-Etats-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 660 kil.

1.15 p.m. Alexander Semmler, pianiste.
1.30 p.m. La Boîte à musique — Orchestre de chambre d'Anthony Candeloro.
1.45 p.m. Concert d'été.
2.00 p.m. Concert d'été.
2.15 p.m. Fray et Braggiotti, pianistes.
2.30 p.m. Rhapsody in Blue, de Gershwin, A l'école du soir (Anything Goes), de Warner. Extrait (Anything Goes).

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

7.00 p.m. Gould et Shaffer, pianistes.
8.00 p.m. Concert d'été.
8.30 p.m. The Voice of Firestone, avec Margaret Spinks, soprano; symphonie William Daly.
9.00 p.m. A. and P. Gypses.
9.30 p.m. La Musique chez les Haydn — Tableau musical et dramatique.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

7.30 p.m. Kurt Brownell, ténor.
9.00 p.m. Les menestrels Sinclair.
11.30 p.m. Quatuor négre.

Radio-théâtre

Les artistes dramatiques de Radio-Canada jouent, le lundi, un comédie en trois actes, en prose, de M. Léopold Houle, "Surprise-Party". C'est une comédie de saison qui permet à l'auteur du "Presbytère en fleurs" d'explorer les traverses de la vie monténaise.

Mardi, 18 juin

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 660 kil.

4.00 p.m. Musique Boile — De Baudouin — Musique — Cade et instrumentale.
4.30 p.m. Chanson du "Cade", de Dekoven, I. Haez et Trush et Eve, de Cadman; les chansons que ma mère m'a apprises, de Dvorak; Matinée de Toile, de Baudouin; Vous Voulez, de Herbin; Poésies en la majeure, de Chopin; On the Road to Mandalay, de Spinks; Mon message, de Schubert; A Birthday, de Woodman.
6.00 p.m. Orchestre russe et chœur cubain.
6.30 p.m. Mélodiana.
7.30 p.m. L'Heure du charme.
10.30 p.m. Harmonies Keith Stevens.

WEAF — 454.3 m., 660 kil.

10.00 p.m. Concert Palmolive — Francis White, soprano; John Barclay, baryton; orchestre Al Goodman.

WJZ — 394.5 m., 760 kil.

2.30 p.m. Opéra comique, NBC.
3.45 p.m. Les sœurs Morin, trio vocal.
4.30 p.m. Le Temple de la chanson — Edward Davis, baryton; chœur à capella.

En dinant

Programme de ce concert de Radio-Canada pour l'émission du 18 juin, à 6 h. p.m.: Dans le concert, no 2, J. Anelli, orchestre; Let me be born, de Black Bird; 34. M. Joe Beauchamp; Deuxième Arabesque, Debussy, orchestre; Méditation, de Chopin, orchestre; Chanson à boire, M. Joe Beauchamp; Passepied, Delibes, orchestre; Armée de Song, de Dekoven; M. Joe Beauchamp; The Dollar Princess, Fall, orchestre.

Folklore

Le quatuor des Alouettes chantera le mardi, 18, de 8 h. à 9 h. 15 p.m. les airs suivants: de notre folklore: Chant canadien, Ernest Gagnon; Gai, gai, gai, de Prout; Roland G. Gagnon; Les Soeurs de Québec, Ernest Gagnon.

Radio-Montreal

LUNDI, 17 JUIN

CRCM — 329.7 m., 910 kil.

5.00 Chansonnettes françaises.
5.30 Musique de concert, disques.
6.00 En dinant: orchestre sous la direction de M. Jerry Shea, ainsi que Joe Beauchamp, basse.
6.30 The Three Treas.
6.45 Aux mains de demain — causerie par le docteur L.-R. Vézina, sous les auspices du Service provincial d'hygiène.
7.00 Programme de variétés.
7.30 Orchestre du Château Laurier.
7.45 Nouvelles bilingues.
8.00 The Melody Boys, orchestre.
8.15 Orchestre Rex Battle.
8.30 Show Shop Songs.
9.00 Radio-théâtre: Surprise Party, de M. Léopold Houle.
9.30 Concert sous la direction d'Edouard Werner, ainsi que Salvatore Cucchiara, ténor.
10.00 Baudouin, soprano, sous la direction de M. J.-J. Gagnier et G. Agostini.
11.00 Radio-Journal bilingue.
11.15 Jesse Crawford, organiste.
11.30 The Youngbloods of Beaver Bend.

CRAC — 411 m., 700 kil.

8.15 Mélodies.
8.30 Chansonnettes françaises.
9.15 Metropolitan Parade.
9.45 Madison Singers.
10.00 Variétés.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Ouverture de la bourse.
11.00 Les bébés célèbres.
11.15 L'heure ensoleillée.
12.45 Programme des services rapides.
12.00 L'heure de la gaieté.
12.45 Cours de la bourse.
12.55 Mercatiles des produits laitiers.
1.00 Eton Boys.
1.15 Causerie agricole de l'U.C.C.
1.30 Orchestre.
2.00 Programme de variétés.
2.30 Between the bookends.
2.45 Happy Hollow.
3.00 Your House, Bobina Wright.
4.00 Mélodies françaises.
4.15 Variétés de Chicago.
4.45 Orientale.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Le vieux raconté.
5.30 Le programme du foyer.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Ligue de sécurité.
7.15 Chansonnettes françaises.
7.25 Drama vécus.
8.45 Le philosophe de la santé.
9.20 Radio-théâtre.
9.30 Programme Living Room.
9.45 Récital de piano.
9.50 Variétés.
10.00 Récital d'orgue.
11.00 Reporter sportif Molson.

M. E.-L. Patenaude

aux fêtes du 24 juin

L'honorable Esioff-L. Patenaude, C.P., C.R., L.L.D., lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et madame Patenaude rehausseront par leur présence la célébration nationale de la fête de Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, le 24 juin.
Monsieur et madame Patenaude assisteront au défilé historique de l'estrade d'honneur érigée sur le terrain du Cercle universitaire, gracieusement mis à la disposition des organisateurs de la fête. Ils seront entourés des autorités religieuses du diocèse, de MM. les sénateurs, conseillers législatifs, députés fédéraux et provinciaux de la région monténaise, de membres du conseil municipal de la ville et des villes limitrophes, du corps consulaire et de nombreux invités de la Société.

Timbre commémoratif de Jacques Cartier

Jacques Cartier entreprit un second voyage au Canada en 1535. Il remonta le Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga. Les indigènes l'accueillirent avec cordialité et lui firent grande fête; ils lui amenèrent des malades et des infirmes au nombre desquels se trouvait l'Agouhanna ou roi du pays qui était paralysé; ils les asseyèrent et les couchèrent près de lui pour qu'il les touchât "comme si Dieu, écrit l'illustre découvreur, descendait sur la terre pour les guérir".



Conduit sur la montagne voisine de la bourgade d'Hochelaga, Cartier et ses compagnons admirèrent la beauté du paysage qu'ils avaient

devant eux, le cours majestueux et la largeur du Saint-Laurent. Ce qui montre bien l'impression profonde que Cartier éprouva à cette occasion, c'est qu'il nomma cette montagne le Mont-Royal.
L'an dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion du centenaire de sa fondation, a mis en circulation un timbre commémoratif à l'effigie de Ludger Duvernay. Le Conseil général a approuvé en principe l'émission annuelle d'un papillon à la mémoire des découvreurs, des explorateurs, des missionnaires et des pionniers du Canada français. N'est-ce pas là un moyen efficace de populariser, au meilleur sens de ce mot, les faits les plus notables de nos annales?

La Société Saint-Jean-Baptiste offre donc cette année à la population du Canada le timbre Jacques Cartier. Il rappelle la découverte du Mont-Royal en 1535 par le célèbre navigateur malouin. Le dessin, de belle allure, est de M. Maurice Raymond, diplômé de l'École des Beaux-Arts de Montréal. La Lithographie du Saint-Laurent l'imprime en plusieurs couleurs: bleu, rouge, marron, vert et rouge vin de Bourgogne. Il se présente bien et aura une large diffusion. On peut se le procurer moyennant 81 la feuille de cent timbres, en écrivant au secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Laurent, à Montréal.

De la monnaie de papier

Au lieu de la monnaie d'argent, en Italie — En cas de guerre avec l'Éthiopie

Rome, 17 (S.P.A.) — Le gouvernement substitue de la monnaie de papier à la monnaie d'argent et exige, sous peine d'amendes considérables, que tout l'argent monnayé soit versé à la trésorerie. Il prend cette mesure au cas, paraît-il, où l'Italie entrerait en guerre avec l'Éthiopie.

Dans une harangue à 7,000 anciens combattants rassemblés au Colisée, M. Mussolini a dit: Ces pierres évoquent eloquemment la grandeur à laquelle Rome s'est élevée par la force de ses armes et par la sagesse de ses lois. Rien ne nous empêche de penser que la destinée d'hier ne sera pas celle de demain.

Il a aussi dit, dans cette harangue, que le soldat préfère toujours l'action à la parole et il a ajouté: Nous sommes une nation de soldats.

Le gouvernement compterait porter le chiffre du corps expéditionnaire de l'est de l'Afrique à 225,000 hommes avant le 25 août, date où expire le mandat de la commission d'arbitrage du différend italo-éthiopien.

A St-Eusèbe de Vercell

On nous écrit:

M. l'abbé Alphonse Gibeault fut l'objet, jeudi après-midi, d'une réception solennelle et sympathique à Saint-Eusèbe de Vercell, sa nouvelle paroisse. MM. les vicaires et MM. les marguilliers étaient allés le chercher à Sainte-Adèle. Un imposant défilé d'une centaine d'élèves se forma au Pont-Vieux où bon nombre de paroissiens l'attendaient.

A cinq heures et vingt, heure prévue, il franchissait les limites de sa paroisse, précédé du corps de clairs de l'Ecole Meilleur. Puis le défilé s'engagea entre deux haies d'écouliers, composées des 1200 élèves de la même école, accompagnés de leurs professeurs, les Frères du Sacré-Cœur. Devant l'église, plusieurs centaines de paroissiens applaudirent à son arrivée.

M. l'abbé Plante, au nom du clergé paroissial, et M. J.-E. Cloutier, marguillier en charge, au nom de la paroisse, souhaitèrent la plus cordiale bienvenue à leur curé et l'assurèrent de leur complète soumission. L'auditoire très attentif qui remplissait l'église ne perdit pas un mot de la belle réponse de son pasteur, malgré les difficultés acoustiques de l'édifice. Dès les premières paroles, les paroissiens sentirent vibrer une âme de prêtre qui désire se dévouer pour ses ouailles jusqu'à la mort. Il demanda l'aide matérielle et spirituelle de tous les paroissiens pour mener à bonne fin l'œuvre que Mgr l'archevêque lui confia. Puis le nouveau curé officia à un salut du Saint-Sacrement chanté par la chorale paroissiale avec les concours des petits chœurs de l'Ecole Meilleur.

Délégues des H.E. en Europe

Le départ du groupe à eu lieu samedi

Samedi s'est embarqué, à Québec, à bord de l'Empress of Britain, le groupe de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, réel qui doit assister, à Bruxelles, au septième congrès international des licenciés d'écoles supérieures de commerce.

Sous la direction de M. Jean Nolin, directeur du voyage, et de M. Gérard Parizeau, chef de la délégation des licenciés, ce groupe partira visiter, avant de se rendre en Belgique, les principaux centres industriels et commerciaux de la France et assistera, à Paris, à plusieurs manifestations organisées à l'occasion de sa visite.

Aux cours du séjour de la délégation à Paris, une soirée de gala réunira confraternellement, au Cercle Interallié, les anciens élèves des Hautes Etudes commerciales de Paris et de Montréal. Les visiteurs canadiens auront également l'honneur d'assister, à Paris, à la remise de la Croix de la Légion d'honneur par le président de la République française à l'Ecole H.E.C.

À Bruxelles, en plus d'assister aux principales séances du congrès des écoles supérieures de commerce, les délégués des Hautes Etudes visiteront l'Exposition internationale et seront reçus officiellement, à l'hôtel de ville de Bruxelles, par les autorités communales.

Outre Bruxelles et Paris, qui seront les deux principales étapes du voyage, les visiteurs canadiens se rendront, à travers la France et la Belgique, à Rouen, Lille, Roubaix, Tourcoing, de même qu'à La Rochelle, Bordeaux, et encore à Lyon, à Dijon, puis à Belfort, Mulhouse, Strasbourg, et enfin dans le Luxembourg et, après Bruxelles, vers Bruges, Ostende, Anvers. Dans les principales villes, les délégués des Hautes Etudes commerciales seront accueillis officiellement par les groupes H.E.C. régionaux de France et de Belgique.

La musique chez les SS. de Sainte-Anne

Les examens de musique pour les divers couvents des Religieuses de Sainte-Anne ont eu lieu le 13 et le 14 juin au Mont-Sainte-Anne, La Plaine.

Deux diplômes ont été accordés, la plupart avec distinction ou plus haut, comme suit: classe supérieure, 23; lauréat, 11; brevet académique, 3. Quatre religieuses ont passé leurs grades universitaires: baccalauréat, 1ère épreuve, 2; baccalauréat, 2ème épreuve, 1; licence, 1.

Les SS. de Sainte-Anne qui ont obtenu leur baccalauréat avec très grande et grande distinction sont aujourd'hui au nombre de sept, dont quatre les trois dernières années. Ces quatre premières bachelères ont composé chacune une cantate comme hommage à la Vierge Marie-Dorothée, supérieure générale de l'Institut, à l'occasion de ses noces d'or de vie religieuse. L'une de ces cantates a été exécutée au pensionnat de Lachine et une autre l'a été au Noviciat des SS. de Sainte-Anne; dans les deux cas les œuvres étaient dirigées par leurs auteurs.

Feu le Père

Arthur Dery, S.J.

Dans la nuit de vendredi, une défaillance cardiaque ravit à la paroisse de l'Immaculée-Conception, en sa cinquante-huitième année, le plus ancien et, à certains jours, le plus occupé de ses vicaires. Il était au Collège Sainte-Marie, entra dans la Compagnie de Jésus le 31 août 1898, revint à son collège, professeur émérite, assez sévère et assez industrieux pour obtenir un excellent rendement de ses élèves. Après sa prêtrise, 1913, il y fut professeur d'étude et de discipline, séjourna une année aux Retraites de la Villa Saint-Martin, et près de vingt années, à la paroisse de l'Immaculée-Conception, exerça la plus féconde activité de sa vie.

Chargé de la congrégation mariale des jeunes gens, le nouveau vicaire voulut donner aux jeunes dirigés des motifs de bonne humeur spirituelle, en ornant leur chapelle: voûte, murs, sanctuaire, d'une toile, à la fois pieuse et légère. A la bibliothèque paroissiale, il s'appliqua, dès les débuts, à faire un triage utile entre les œuvres bonnes et les œuvres meilleures, enrichissant, au surplus, le capital intellectuel initial de plusieurs milliers de volumes.

Si l'on pouvait dire que le mot "spécialité" a droit d'entrée dans le vocabulaire d'un vicaire, il conviendrait de signaler que, vers les malades, les préférences du Père allaient comme spontanément. Sensible, délicat, ennemi du tapage, timide même, servi par une santé tenue comme sa voix, il se traitait avec dureté pour braver un ministère qui reste, dans son ensemble, aussi réalisateur que silencieux. Il excitait à relever les nerfs déprimés et savait patienter avec les timorés excessifs, les affligés du scrupule transitoire ou permanent. Plusieurs âmes désireuses d'une direction prudente et compatissante recherchaient ses conseils.

Quand on l'appelait "Premier vicaire" il acceptait en souriant le titre qui signifiait certainement: doyen d'âge et de service, mais les plus anciens paroissiens ajoutaient à ce titre un sens plus intime. "Premier vicaire" signifiait: témoin des vieilles et saines traditions que, depuis le curé Aimé Prout, le Père Dery gardait jalousement, même jusqu'en des minutes, plus nécessaires, selon lui, que des innovations qui finissent par ne plus rien laisser. Aussi, par delà le flot mouvant, subsistait un noyau central: "la vieille paroisse", dont le cœur battait plus près du sien et qu'il entendait mieux.

Le très regretté Père Robichaud, absorbé par des tâches infinies, se délaissait sur son premier vicaire de plusieurs besoins variés mais peu divertissants, comme le soin d'envoyer sur les empêchements de mariage, de classer, d'ordonner, de surveiller l'horaire, la cérémonie, toujours précises, des mariages. Aussi, le Père fixait-il les détails de la cérémonie avec le même souci minutieux du détail et la même gravité que les détails des funérailles, quand le curé, absent par devoir, lui abandonnait la gerance spirituelle de la famille des âmes.

Trois jours de malaise avec une fièvre légère ont précipité le dénouement d'un homme marqué par l'artériosclérose. Le Père Dery, modèle de discipline et de ponctualité, n'apparaissant pas à la messe qu'il devait célébrer samedi, on courut à sa chambre, en craignant la vérité. Le Père, renversé sur son lit, en soutane, après une veille de prière et de sainte méditation, avait été foudroyé comme son ami, le Père Robichaud, vraisemblablement sans une plainte. Ses restes reposèrent au cimetière du Saint-Armand, non loin de la maison où il naquit, le jour de la Purification de la Vierge, 2 février 1877.

Les funérailles auront lieu demain matin, à 8 h. et demie. Elles seront précédées de la levée du corps et de la recitation de l'Office des Morts à 8 heures.

14 morts et 29 blessés

Welwyn, Angleterre, 17 (C. P.). — Une collision entre un train de voyageurs et un train de marchandises filant à une vive allure a fait, à la gare de Welwyn, 14 morts et 29 blessés.

C'est la pire catastrophe de chemin de fer dont l'Angleterre ait été le théâtre au cours des vingt-cinq dernières années.

L'endroit de l'accident est à quelque 20 milles au nord de Londres. Le choc a été très violent. Il a renversé ou brisé les rails de la voie principale de la ville-jardin du Hertfordshire avec toute la force subite d'un coup de tonnerre.

Le train de voyageurs, qui se rendait de la gare de King's Cross à Newcastle était stationné en gare de Welwyn. Il fut frappé à l'arrière par le train de marchandises qui venait aussi de Londres. La collision est survenue à 11 heures 40 la nuit dernière.

Légendes de Victor Barrette

Rédacteur au journal "Le Droit".

Illustrateur: Jules Paquette.

COMMERCE DANS L'EMPIRE

BARCLAYS BANK (CANADA)

RÉGIE PAR LA LOI DES BANQUES CANADIENNES



CETTE institution offre un service de banque complet pour le commerce dans l'Empire. Manufacturiers, marchands, importateurs et exportateurs sont cordialement invités à discuter leurs problèmes bancaires d'outre-mer et à profiter des facilités de banque directes qui leur sont offertes par

LE GROUPE DE BANQUES BARCLAY

QUI MAINTIENNT PLUS DE 2000 BUREAUX ET DONT LES RESSOURCES DÉPASSENT \$2,500,000,000

BARCLAYS BANK LIMITED

Plus de 200 Succursales en Angleterre et au Pays de Galles

BRITISH LINEN BANK

209 Succursales en Écosse

UNION BANK OF MANCHESTER, LIMITED

164 Succursales dans le Nord de l'Angleterre

BARCLAYS BANK (FRANCE) LIMITED

15 Succursales en France et en Algérie

BARCLAYS BANK S.A.I.

Succursales à Rome et à Gênes

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

Plus de 600 Succursales en Afrique et Succursales dans les suivants: Antilles Anglaises, Guyane Anglaise, Égypte, Palestine, Ceylan, Malte

BARCLAYS BANK (CANADA)

MONTREAL

214, RUE SAINT-JACQUES

TORONTO

60, RUE DU ROI OUEST

La collectivité et l'ordre social

"Les moments de loisirs de plus en plus nombreux pour les classes, la musique, l'art dramatique, les beaux-arts, la littérature aident à dépasser bien des gens", disait samedi Mme Grace L. Coyle, professeur adjointe de l'Université de Western Reserve, Cleveland, Ohio, devant les délégués au 62e Congrès de la Conférence Nationale des Œuvres Sociales.

Les œuvres qui se dévouent à l'organisation de la collectivité rendent de grands services en augmentant le nombre des personnes cultivées. Mme Coyle fit remarquer que, de nos jours, ces œuvres s'occupent de plus en plus des individus. Notre vie économique, politique et sociale est influencée par toutes sortes de groupements bien organisés. Ces groupements jouent donc un grand rôle dans la vie d'un pays.

Mme Coyle rappelle l'importance de ces groupements, les unions internationales du travail et les organisations nationales. Ces œuvres d'organisation de la collectivité aident les gens à acquérir de l'expérience, à comprendre leurs intérêts et à devenir de loyaux citoyens.

Tragédie de l'air dans le port du Havre

Le Havre, 15 (C.P.). — Le Lieutenant de Vaisseau-Paris, le plus gros avion du monde, a été gravement endommagé en prenant son vol dans le port extérieur du Havre.

Après avoir atterri en mer la Normandie, il avait reçu l'ordre de rejoindre sa base à Biscarosse. Il prit l'air assez facilement, sembla-t-il, mais un coup de vent soudain le fit redescendre et son ponton droit frappa l'eau. En se redressant pour gagner de l'altitude, il rasa les mâts de trois voiliers et en coula un autre, le Poincaré, dont un matelot fut blessé.

L'avion géant fut remorqué à la côte. Sa roue est percée et ses ailes et ailerons très endommagés.

'La case de l'Oncle Tom' au MRT

La section anglaise du Montreal Repertory Theatre, dirigé par Mlle Martha Allan, donnera, les 20, 21 et 22 juin, au Ritz-Carlton, l'Oncle Tom's Cabin (La Case de l'Oncle Tom). Cette pièce si populaire et qui a fait rêver tant d'enfants, sera suivie de Grand Ohio Entertainment, revue de musique, de folklore, d'humour et de danse.

Au congrès d'Atlantic City

Le Dr Paul Poirier, chef du nouveau département de dermatologie à l'Hôtel-Dieu, a assisté, en qualité de délégué, au Congrès des médecins qui vient d'avoir lieu à Atlantic City.

Dans Dorchester

M. Léonard Tremblay sera l'adversaire de M. Onésime Gagnon — M. Lucien Cannon décline l'invitation

Québec, 17 (P.C.). — M. Léonard Tremblay, de Saint-Malachie, sera l'adversaire de M. Onésime Gagnon, dans le comté de Dorchester, lors des prochaines élections fédérales. C'est le résultat de la convention libérale tenue samedi à Sainte-Germaine Station, sous la présidence de M. Lucien Cannon, ex-député de Dorchester, et du major C. G. Power. À l'issue de la convention, une assemblée a été tenue sous la présidence de M. J.-G. Giguère, maire de Sainte-Germaine, et à laquelle parlèrent MM. Lucien Cannon, C. G. Power, Léonard Tremblay, le docteur L.-J. Pinz, M. Giguère et J.-A. Lesage. M. Cannon avait décliné l'invitation de présenter de nouveau dans Dorchester.

Feu le notaire Alphonse Huard

Québec, 17 (P.C.). — M. le notaire Alphonse Huard est décédé samedi matin à l'hôpital du Saint-Sacrement. Il fut notaire pendant 36 ans et durant 33 ans il fut chargé des intérêts de la fabrique Jacques-Cartier. M. le notaire Huard fut tour à tour journaliste, notaire, échevin de la ville de Québec de 1906 à 1910 et il s'occupa activement de politique provinciale et municipale.

Pendant 40 ans, il fut aussi chantre au lutrin de la paroisse Jacques-Cartier.

Il était âgé de 58 ans.

Une bonne nouvelle au sujet des prix

On peut se procurer au Service de Librairie du Devoir des colts pour être offerts comme livres de récompense. On entend par colts, ainsi que nos clients le savent, plusieurs ouvrages de la même collection attachés ensemble par une jolie faveur. Cette année les prix du Service de Librairie du Devoir sont irrésistibles puisqu'ils sont bien inférieurs aux prix courants. On trouvera dans ce colts quelques-unes des collections les plus populaires: Familia, Bijou, Ma Fille, Pour Tous, etc. En dehors de la ville les frais de port seront à la charge de l'acheteur.

Suit une liste type: Volumes catalogués ou reliés: 3 Familia \$1.00, 3 Pour Tous 1.00, 3 Ma Fille 1.00, 3 Bijou 1.00.

6 Familia 2.00, 6 Pour Tous 2.00, 6 Ma Fille 2.00, 6 Bijou 2.00.

12 Bijou brochés 2.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

LES

MAGASINS

FASHION-CRAFT

Lechasseur, limitée

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

CONCESSIONNAIRES DES CÉLÈBRES VÊTEMENTS

"Fashion-Craft"

DE FABRICATION CANADIENNE-FRANÇAISE

Extrait de "l'Appel de la Race"

par Alonzi de Lestres.



LE COIN S'INTRODUIT

Le Père Fabien relisait pour la troisième ou quatrième fois: j'ai besoin de vous voir longuement.
Signé: Jules de Lantagnac.
Il se remit à marcher dans sa chambre. Serait-ce la conversion? Ah! si Dieu

voulait, quel chef pourrait devenir ce grand avocat!
Ce religieux s'y connaissait en hommes. Grand, robuste, il respirait la santé spirituelle nécessaire aux directeurs d'âmes. De la fenêtre de son couvent de Hull, il avait l'horizon persistant de la colline parlementaire. Lantagnac se présenta.

Lantagnac ressemblait à l'Oblat. Mais sa fierté était plutôt de famille que de race. Tout en lui donnait l'impression de la loyauté.
Il revenait de sa petite patrie, plein de pieuses émotions. Il confessa son ignorance d'autrefois, de l'habitant de chez nous.

L'homme de loi s'abandonnait aux images sacrées de la maison des ancêtres, la maison blanche au pignon sous les lilas, la terre...
Il se sentait enraciné, par les matins d'été, à l'air, trempé jusqu'aux aisselles, et la poursuite du troupeau parti en déserteur...

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

Agriculture et prospérité

Nous regardons trop l'agriculture comme une industrie qui périt et qui ne saurait être relevée que par le recours à des plans élaborés.

Pendant des années, les fermiers canadiens ont fait face à des conditions telles qu'ils auraient pu se décourager; en effet, les prix des produits agricoles ont baissé beaucoup plus rapidement et plus profondément que les prix des marchandises que les fermiers doivent acheter.

Plusieurs ont payé bien cher l'orgueil de s'être crus plus riches qu'ils ne l'étaient en réalité; ils se sont trouvés dans l'impossibilité de rembourser leurs dettes aussi rapidement que les prix de leurs produits baissaient.

Il a fallu à nos cultivateurs, un courage extraordinaire pour continuer leurs travaux dans des circonstances aussi défavorables. Il n'y a aucun doute qu'ils seront récompensés pour avoir fait preuve d'un tel courage, si ce n'est pas en ce monde, ce sera dans l'autre, car tout bon travail aura sa récompense.

D'après l'information, il n'y a pas de surproduction en produits alimentaires en général dans le monde entier. Nous, du Canada, produisons certaines denrées alimentaires en quantités beaucoup plus considérables que ne l'exigent les besoins de la consommation domestique. Par contre, nous sommes une nation dépourvue de produits tropicaux, et nos fermes dépendront de la source des productions nécessaires à l'exportation.

Nous ne pouvons pas tous être des bons cultivateurs et des bons commerçants; comme dans toute autre branche il y a toujours des supérieurs et des inférieurs mais l'agriculteur, en général, doit être rémunéré de son travail de manière qu'il n'ait pas raison de se plaindre et assez pour qu'il ait confiance dans sa profession.

Les revenus de ceux qui travaillent la terre doivent donc être proportionnés à ceux des autres classes et il faut que les capitaux qui ont été placés dans l'agriculture produisent un rendement raisonnable en comparaison des profits obtenus d'autres formes de placement.

L'agriculteur dit qu'il vit du sol et que nous vivons de lui, de ses produits et c'est une vérité que nous aurions tort d'oublier.

La femme du cultivateur, de nos jours, semble se désintéresser trop des travaux qu'autrefois étaient la part féminine. Les jardins, leur entretien, le poulailler, l'élevage des poultes, l'entretien des chaudières à l'ail, n'attendaient jamais les hommes. Nos aïeules auraient craint de surmener leurs maris fatigués; ils avaient fait leur part quand les gros travaux, la grande culture étaient terminés.

Tout en élevant leurs nombreuses familles, elles savaient rendre la vie moins amère et n'attendaient pas leurs distractions du dehors.

Toute la structure de notre pays porte sur les épaules de ceux qui cultivent le sol; de ceux qui sont à la base de la production des richesses naturelles pour le bien de l'humanité.

L'agriculture, la plus importante de nos industries de base est encore capable de croissance, d'expansion et de perfectionnement. Le succès de l'exposition d'Orléans augure d'heureux résultats pour l'avenir pour nos femmes et filles de cultivateurs réapprennent le chemin du poulailler et du verger pour y aider leur bon compagnon, leur habitant.

ALICE

Cheveux coupés

Il a bien fallu aller chez le coiffeur. Il a bien fallu le faire couper. Non pas les miens. Ils sont toujours là, fidèlement sur ma nuque, en un petit rouleau démodé. Mais les tiens, mon petit bonhomme, tes chers petits cheveux qui m'aimais tant, moi qui, dans une puérile vanité maternelle, avais rêvé d'avoir un enfant frisé, tes doux cheveux si fins, si chatoyants, si délicieusement bouchés.

Déjà on avait dû plusieurs fois les "rafraîchir", on avait coupé la grosse boucle par trop efféminée



La princesse Ingrid, petite-fille du roi de Suède, mariée au prince héritier Frederik de Danemark.

qui s'arrondissait sur sa tête; il ne frisait plus autant, il était toujours ébouriffé, il aurait trop chaud, il avait plus de quatre ans, et surtout — honte suprême pour un papa! — on le prenait pour une fille. Toutes ces raisons étaient évidemment fort... raisonnables! Et je l'ai mené chez le coiffeur.

Quel effroi devant ce grand front nu, ces oreilles soudain découvertes, cette nuque rasée et ce petit visage énergique et froid que n'avait plus la grâce enfantine! Les frisettes émergeant du bétail marin ou des bords classiques du panama! J'avais donné quatre francs à l'auteur du massacre; j'en aurais bien donné cent pour voir tout d'un coup repousser ces pauvres cheveux sacrifiés. Désolée, penaude, presque honteuse, j'emmenai le petit homme très fier. Tout de la famille lui fit fête. Ah! la bonne heure! Voilà un vrai garçon! Comme il est gentil! Cette coiffure dégage son front bombé et ses yeux intelligents, fait ressortir sa nuque nerveuse et la rend plus parfaite de sa tête.

Sans doute, sans doute, mon petit, tu es toujours gracieux, mais la maman restait mélancolique. Plus que les boucles amoncelées dans lesquelles j'aimais tant plonger ma main, c'est la première enfance que je regrette. C'est fini. Tu n'as plus rien de bébé. D'ailleurs, tu commences à perdre la ravissante candeur des tout petits; déjà tu fais le petit intéressant, tu parles avec importance de "tes camarades". Déjà tu grandis, tu m'échappes. Tu seras bientôt le garçonnet frondeur, puis le jeune homme indépendant. Je ne reverrai plus jamais la tête de Jean-Baptiste ingénu, et jamais, jamais plus je ne tiendrai par la main ce joli petit garçon tout bouclé qui avait l'air d'une fille.

Cécile MERLET

(La Maison).

"Dans la brousse"

Tel est le titre d'un nouveau livre de vers de Blanche Lamontagne-Beauregard et que l'on peut se procurer dès maintenant.

Cette œuvre vient à son heure et fera le charme des citadins qui aiment la campagne; ils pourront en goûter davantage toute la saveur agreste, à l'ombre odorante des arbres, par les longs jours chauds et réconfortants de leurs vacances.

Il est aussi tout indiqué aux maisons enseignantes qui tiennent à donner à leurs élèves, comme livres de récompense, des œuvres rustiques capables de leur faire aimer la terre de chez nous.

En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de 90s. franco.

Afin qu'amour ne meure

Epoux, heureux époux, ne vous installez pas dans votre bonheur comme dans un royaume, sans votre respect. Et vous serez tels si vous vous contentez de le grignoter sans souci de la durée, quitte à ne plus avoir que la croûte à vous mettre sous la dent. Un bonheur! Quelle plante délicate et qu'il faut de soins pour la cultiver, la protéger, la défendre! C'est un vent coulis qui la menace, un coup de soleil ou un coup de froid, une ondée trop rude, une sécheresse inopinée et la voilà qui s'étirole et si elle ne meurt, elle perd à la fois fleur et parfum.

L'amour conjugal, hélas! s'effrite, le foyer demeure, mais quelle est pâle la flamme qui l'éclaircit.

Les raisons? Dieu qu'elles paraissent insignifiantes et puériles et qu'il eût été facile de faire feu qui dure. On ne se gêne pas entre soi: première erreur, car chacun perd son prestige à se laisser aller sans contrainte à ses manies, à ses négligences. Tels qui furent des fiancés soucieux de se montrer sous l'angle le plus agréable, dans le jour le plus favorable, deviennent sans coup ferir des époux qui n'ont plus rien à ménager, et la poésie des accords se mue en une prose conjugale déconcertante. A quoi bon faire des frais pour l'intimité? Adieu les parures de l'esprit et du corps qui entretenaient les chères illusions, on arbore la symbolique "pèlerine écossaise" dont s'inspire Sacha Guitry dans une de ses pièces les plus spirituelles.

Il ne s'agit pas, certes, de chasser un naturel qui reviendrait au galop, mais sans affectation, sans hypocrisie, de garder le souci de plaire afin de ne point décevoir.

Ne réservez pas pour le dehors seulement la grâce des attitudes et des expressions, Mesdames, les frais atours, la belle humeur, la correction et l'amenité. Sans doute n'êtes-vous ni meilleures, ni pires au logis, mais tous les maudits petits démons qui tiraillent même les saints reprennent, hélas! leurs droits en chausant vos pantoufles. Si la méchante humeur, l'impatience, la colère vous font un visage disgracieux, vous ne craignez pas de le montrer parfois à un mari qui le croyait autre, fidèle à l'image qu'il s'en était faite.

C'est une façon et la meilleure peut-être de combattre ses travers de veiller aux apparences qui les décèlent.

Pour être votre épouse, celle-ci n'en est pas moins une femme, Monsieur, laquelle a droit plus que tout

autre à votre courtoisie, à votre galanterie. Vous bâillez sans vergogne, si l'envie vous en prend, vous vous étalez, prenez vos aises, et sans souci du fond et de la forme, vous dites n'importe quoi et n'importe comment en sa présence. Imprudence ou impudence! Vous ébranlez des sentiments qui ne sont que trop fragiles; la Roche Tarpéienne est près du Capitole, si vous n'avez pour votre compagnie les égards, les attentions, les procédés de la plus exquise politesse.

Tout ceci n'a rien à voir avec l'abandon et la simplicité que réclame la vie conjugale, mais chacun doit à l'autre de ne point déchoir à ses yeux.

Eh! quoi, dit celle-ci, est-ce là le mari que je croyais galant, délicat de bonnes façons, empressé à me plaire! Hélas! rétorque celui-là, serait-elle indifférente, sottise, négligée, maladroite! Et les yeux de s'ouvrir plus grands qu'il ne faudrait, amours de s'enfler. Il n'y a pas mésestime, certes, mais désenchantement. Aux fiancés qu'ils furent, les époux d'adresser un mélancolique regret, tel celui de Forain considérant la République. Et dire qu'elle était si belle sous l'Empire! Jean MENIERE

(Mode Pratique).

MODE

Les encolures

La mode se féminise de plus en plus: sauf pour les ensembles réservés au sport, nous sommes las-sés — à juste titre, il faut le dire — des cols masculins, des manches plates, des jupes sans ampleur. Les noueds, les draps, effraient le buste, les manches ballonnent agréablement, une raisonnable largeur d'étoffe favorise l'harmonie de nos gestes. Que la mode en soit louée.

Le chapitre des encolures est un des plus importants dans cet aimable renouveau de la toilette féminine.

Pour les robes du matin nous voyons d'agréables petits cols de piqué matelassé blanc, de couleur uni ou de différents tons. L'un des plus amusants est un double col de piqué fin, le col de dessous avance deux coins aigus sous le second col dont les coins sont arrondis; une petite cravate courte de même étoffe noue le tout. Très joli aussi ce col plat de piqué blanc imprimé de rouge. La cravate qui l'accompagne est taillée avec le col; deux manchettes complètent la parure. Les blouses d'après-midi en larges cols s'ornent souvent de larges noueds papillons qui donnent au buste l'importance qu'exige la mode. Une robe de taffetas noir très simple de ligne a pour seul ornement un col haut de lingerie fine qui retombe sur le corsage en un rabat léger ourlé d'une fine dentelle. Cette même dentelle est tuyaquée dans le haut du col.

Faits et glanes

Dentistes d'autrefois

Nous supposons volontiers que l'art de soigner les dents est un art moderne, parce qu'il s'accompagne d'une multitude d'instruments de précision d'invention récente. Mais nos pères avaient mal aux dents, eux aussi, et trouvaient pour les soulager des artistes qui n'étaient pas tous des ignorants et des charlatans.

Quand Ulysse fracassait d'un coup de poing la mâchoire d'Irus, le médecin ne trouvait rien à faire qu'à appliquer sur la blessure une racine amère triturée pour arrêter le sang. Mais Hippocrate soignait les abcès et la carie dentaire par des gargarismes de castoreum et de poivre, par des saignées et des applications d'aloès, par de la bouillie de lentilles. Il n'arrachait les dents qu'avec la plus extrême prudence.

A Rome, Galien savait perfore la dent avec un petit trépan et y introduire des remèdes, ce qui revient à la plombier; ou bien il appliquait sur la dent malade tel remède qui la rendait extrêmement branlante, et c'était un jeu alors de l'arracher. Il avait toutefois des

recettes plus originales. Pour faciliter la dentition, il recommandait d'appliquer sur les gencives la préparation suivante: lait de chienne et cervelle de lièvre. N'y a-t-il pas de lièvre décidé à se laisser prendre, on suspendra au cou de l'enfant de la corne desséchée d'un vieux colimaçon...

Quand les dents menaçaient de tomber, les Grecs savaient les fixer avec un fil d'or. Cette opération était courante, et les plus anciennes lois romaines font allusion aux râteliers en or.

L'art dentaire le plus américain n'a donc perfectionné que des détails.

Mots d'enfants

Discretion oblige

— Ah! Ginette, je t'y prends, au lieu de faire les devoirs, tu t'amuses avec tes poupées; tu n'es qu'une petite désobéissante, une petite paresseuse; tu seras privée de dessert.

— Oh! maman, ne me gronde donc pas comme cela devant mes filles; comment veux-tu qu'elles me respectent maintenant?

Devinette

Dédé, à Lulu. — Lulu, saisis-tu quelle est la chose qu'on met sur la table, qu'on coupe, qu'on sert, qu'on partage, mais qu'on ne mange pas?

Lulu. — Non, je ne sais pas.

Dédé. — C'est un jeu de cartes.

Après la promenade

Zézette, qui vient de faire une grande promenade, rentre en pleurant.

— Qu'as-tu? lui demande sa mère.

— J'ai mal au menton du pied, répond Zézette en se frottant le talon.

De plus en plus fort

Linette et Mimi causent de leurs études.

— Moi, dit fièrement Linette, j'ai déjà appris les deux premiers groupes de verbes.

Et moi, fait Mimi qui veut paraître plus savante qu'elle, j'ai déjà appris sept groupes.

Retraite fermée

Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles, au Pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, dirigé par les religieuses du Bon-Pasteur, du 24 au 28 juin. S'inscrire à 170, rue Sherbrooke est, ou par lettre à 104, rue Sherbrooke est.

Chez les femmes d'affaires

L'Assemblée générale de l'Association des Femmes d'affaires affiliée à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, aura lieu à la maison d'oeuvres, 853 Sherbrooke est, le mercredi, 19 courant, à 8h. précises. Après le salut du Saint-Sacrement, on procédera à l'ordre du jour.

Il y aura une causerie sur la conférence nationale des oeuvres sociales, tenue la semaine dernière, dans l'immeuble de la Sun Life.

Société St-Jean-Baptiste

LA FÊTE NATIONALE — REUNIONS DE LA SEMAINE

La célébration de la fête de Saint-Jean-Baptiste va donner lieu à Montréal, à de brillantes manifestations religieuses et patriotiques.

Grâce à l'activité des comités de la Société et à l'émulation qui règne entre les comités régionaux et les sections paroissiales, la fête aura un grand éclat.

Mais le 24 juin n'est pas seulement la fête de la Société St-Jean-Baptiste, c'est celle de tous les Canadiens français. Le succès de cette solennité repose donc sur le concours de la zèle et du dévouement de tous les citoyens.

Si nous voulons avoir une fête nationale grandiose, arborons les drapeaux, pavillons les demeures et les édifices publics; portons avec fierté sur notre poitrine la feuille d'érable, emblème national, que nous pourrions facilement nous procurer le 22 juin; assistons aux cérémonies religieuses paroissiales ou officielles; prenons part à toutes les manifestations que notre Société nationale organise.

Les tableaux vivants du défilé historique feront revivre le passé glorieux de notre pays et comporteront d'opportuns enseignements. Dans des discours de circonstance, des maîtres de la parole et de la cause française mettront leurs auditeurs en face de leurs devoirs et les inviteront à pratiquer les vertus qui unissent tout citoyen d'un même sang, d'un même idéal, d'une même culture et d'une même religion.

Les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste demandent à tous les individus et aux pouvoirs publics d'apporter leur concours pour assurer le succès qu'ils en attendent.

Dans les réunions de sections et de comités régionaux et locaux qui auront lieu au cours de cette semaine, on mettra la dernière main à l'organisation.

LE LUNDI, 17 JUIN

COMITE D'ACTION NATIONALE et des chefs d'équipes: assemblée, à 8 h. 15, à la salle numéro 11, au Monument National.

"JE ME SENS PLEINE DE VIE!"

C'EST ce que disent des centaines de femmes après avoir pris le Composé Végétal. Mme M. Carter, Toronto, écrit: "J'étais épuisée. J'ai pris deux bouteilles de votre remède. Maintenant je dors bien et mange plus. J'ai un bon teint et mes nerfs sont mieux." Pourquoi ne l'essayez-vous pas? Son action tonique est peut-être ce qu'il VOUS faut.

Essayez le COMPOSÉ VÉGÉTAL de Lydia E. Pinkham

des membres du Comité d'action nationale et de tous les chefs d'équipes de la journée de la Saint-Jean-Baptiste, le 22 juin. Les derniers détails de cette grande manifestation seront communiqués aux intéressés.

ST-JEAN-BAPTISTE: réunion régulière, à 8 h. 15, à l'Académie St-Jean-Baptiste. On complètera l'organisation de la fête nationale.

ST-JACQUES: séance mensuelle, à 8 h. 15, à la salle de l'Union du Commerce, 1078 rue de Berri. Organisation de la St-Jean-Baptiste.

DU PERE MARQUETTE: assemblée, à 8 h. 15, au local 1614 rue Joliette. Questions intéressant tous les membres à l'ordre du jour.

ST-CLEMENT: réunion, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Participation de la section au défilé historique du 24 juin.

ST-HENRI: assemblée, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Questions importantes à régler.

N-D DE LOURDES: séance régulière, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. On mettra la dernière main à l'organisation de la section pour les fêtes du 23 et du 24 juin.

FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU: réunion bi-mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, angle des rues Villars et Boyer. Organisation des fêtes du 23 et du 24 juin à compléter.

ST-FRANCOIS-SOLANO: assemblée à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Participation de la section à la parade historique.

ST-DENIS: assemblée régulière, à 8 h. 15, à l'Académie Laurier, angle des rues Laurier et Restarh.

LE MARDI, 18 JUIN

CONSEIL GENERAL: séance exceptionnelle, à 8 h. au Monument National.

COMMISSAIRES ORDONNATEURS: assemblée générale de tous les commissaires ordonnateurs accompagnés si possible du président ou de son substitut, à 8 h. sur le plateau de la scène du théâtre, au Monument National. Le Conseil général, les trois animateurs et les commissaires généraux du défilé historique de la fête St-Jean-Baptiste seront présents. Prière à

EATON

Chandails pour garçons

Tous tout laine. Monarch, Dundurn et Jaydee dans le lot. Bruyère et teintes unies. Tous avec jolie garniture. Quelques-uns à rabais. Tailles 26 à 34.

Spécial mardi, chacun

1.00

Au rez-de-chaussée, rue Victoria.

T. EATON & Co

DE MONTREAL

chaque section de se faire représenter sans faute.

N-D DU T-S. SACREMENT: réunion bi-mensuelle, à 8 h. 15, à la salle Byrard. Organisation de la fête de Saint-Jean-Baptiste à compléter.

ST-NICOLAS: séance régulière, à 8 h. 15, au local ordinaire. Participation de la section avec le groupe de l'extrême nord pour le cortège historique de la fête nationale.

ST-IRENEE: soirée récréative, à 8 h. 15, à la salle municipale de St-Henri, organisée par la section St-Irène. Au programme: MM. Conrad Gauthier, Hector Chariand, les frères Dallaire, Paul Gervais, magicien, etc. Invitation spéciale à la population de l'ouest de la ville et surtout aux membres de la St-Jean-Baptiste et à leur famille.

LE MERCREDI, 19 JUIN

CREMAZIE: assemblée régulière, à 8 h. 15, à la salle paroissiale. Questions des plus importantes à l'ordre du jour.

LE VENDREDI, 21 JUIN

TREBVILLE: séance hebdomadaire, à 8 h. 15, à la salle du foyer. Derniers détails de l'organisation de la fête nationale.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

VOYAGES à NEW-YORK

(La ville grande comme un monde)

Par le St-Laurent, le Golfe, l'Atlantique et la rivière Hudson

(ou inversement)

Neuf jours \$65. prix d'aubaine

A — Départ 20 juillet Montréal et Québec à bord de la "Duchess of Atholl", cabine extérieure à 2 et tous repas — 3 jours à New-York: hôtel 1ère classe, centre des amusements, magasins, etc.; chambre à 2 avec bain; visite complète de la ville en autocar — Retour bateau une journée entière sur l'Hudson — Hébergement \$65.00 Albany, de là en autocar à Montréal, par personne...

● Billet pour rentrer à Québec au retour en plus.

● Chambre seul aux hôtels, en plus — \$3.00.

B — Départ 19 août Montréal et Québec à bord du "Lafayette", cabine extérieure à 2 et tous repas, vin compris. Le reste \$70.00 comme ci-dessus, par personne.

● Billet pour rentrer à Québec au retour sans frais.

● Chambre seul aux hôtels, en plus — \$3.00.

C — Départ 19 août Montréal et Québec à bord du "Lafayette" comme ci-dessus. — 1 journée à New-York — Retour à bord de la "Duchess of Atholl" — Cabine intérieure à 2 et tous repas, par personne — \$75.65

● Cabine extérieure sur l'"Atholl", en plus — \$2.50.

D — Départ 19 juillet de Montréal en autobus à Albany — Hébergement — Le lendemain bateau toute la journée sur l'Hudson — 3 jours à New-York — Hébergement, chambre à 2 avec bain; visite complète de la ville en autocar — Retour par la "Duchess of Atholl". Cabine extérieure à 2 et tous repas, par personne — \$65.00

● Chambre seul aux hôtels, en plus — \$3.00.

CROISIÈRES PAR LA "D. OF ATHOLL"

De Montréal et Québec à New-York et retour 9 jours dont 1 à New-York. Départs les 20 et 30 juillet, 9 et 19 août.

Cabine intérieure à 2 et tous repas, par personne à partir de \$70.

Cabine extérieure à 2 et tous repas, par personne à partir de \$75.

Nombreux autres voyages au Saguenay, les Lacs, le Golfe, Terre-Neuve, les Bermudes, les Antilles, etc. — Renseignements sur demande.

LE DEVOIR — VOYAGES

430 NOTRE-DAME EST MONTREAL

Tél. HARBOR 1241

Feuilleton du "Devoir"

Le Mystérieux Concours

par CATHERINE D'ERVE

24. (Suite)

M. d'Estrague, Colette et Gertrude, attendaient en silence, dans le salon de la maison de santé le résultat de l'opération.

Le baron arpentait la pièce de long en large, tordant ses moustaches d'un geste fébrile, et, à mesure que le temps s'avavançait, sa surexcitation devenait si pénible, que Colette finit par lui proposer d'aller faire quelques pas avec elle au dehors. Il accepta avec empressement.

Gertrude, de son côté, se dirigea vers la chapelle. Sa prière s'exhalait sans paroles en une muette supplication. Au bout d'environ un

quart d'heure, elle entendit un léger bruit. La sœur Stéphane, ayant ouvert la porte, lui faisait signe de venir.

"Cela va bien, se hâta de dire la bonne religieuse: l'opération est finie, on remonte la malade et le chirurgien demande M. d'Estrague".

Au bout du corridor apparaissaient le baron et sa fille. Gertrude courut de leur côté; mais, avant qu'elle ne les ait rejoints, le docteur Talmouse, qui les guettait, se précipita au-devant d'eux.

"Eh bien, mon cher, voilà un mauvais moment de passé, cria-t-il joyeusement. Dorven s'est surpassé,

c'est vraiment un as. Tenez, le voici!"

Le chirurgien arrivait, en effet; la sueur perlait à son front, témoignant de l'effort accompli, mais son visage était rayonnant.

"Tout va pour le mieux prononça-t-il de sa voix ferme; il n'y a aucune menace de complication, et tout fait espérer, cher monsieur, que d'ici peu de temps, votre femme aura recouvré une santé parfaite".

Une demi-heure plus tard, Mme d'Estrague ouvrait les yeux et recevait les embrassements de tous les siens.

Dorven renvoya ensuite impitoyablement tout le monde, sauf Gertrude, qui, à sa demande, devait passer la première nuit de garde avec sœur Stéphane auprès de la malade.

Il y eut plusieurs jours de souffrance et de malaises inévitables, puis Mme d'Estrague put commencer à goûter la douceur de son retour à la vie.

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or
Londres, 17 (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 5 d. à 141 s. 2 d.

Cours de l'argent
Londres, 17 (P.A.) — Le cours de l'argent a fléchi de 1-4 à 32 5-8 d.

Montréal (P.C.) — Les cours ont reculé de 60 à 100 points. L'option de sept, a été transgée à 72.90-73.00 et celle de juin à 73.75 tandis que les offres pour juin étaient à 72.30 et pour juillet à 72.50.

Cours du sucre
New-York, 17 (P.A.) — Le marché du sucre a tendance à faiblir. Options: juil. offre, 2.35; sept. offre, 2.40; déc. 2.43; jan. offre, 2.22; mars 2.25; mai, offre, 2.29.

Cours du café
New-York, 17 (P.A.) — Le marché tend à faiblir.
Rio: juil. 4.83-84; sept. 5.00; déc. 5.05; mars, 5.08; mai 5.13.
Santos: juil. 7.41; sept. offre, 7.45; déc. 7.48-50; mars 7.52; mai, non coté.

L'émission ontarienne

A la suite de l'accusation du premier ministre Hepburn contre les courtiers en obligation et les banquiers qu'il a accusés de s'être coalisés pour ne pas faire de soumission au projet d'émission de 15 millions de dollars de la province voisine, le secrétaire de l'Association des courtiers en placements a nié qu'il y ait eu entente quelconque à ce point de vue et que les conditions posées ne fussent faites qu'en toute prudence, comme cela se fait toujours dans les circonstances difficiles.

Les grains

Chicago, 17 (P.A.) — Les cours se sont mis en hausse ce matin à la suite de la vigueur subite du marché de Liverpool. Le fait qu'il y a eu une récolte a aussi été un facteur de hausse. Les cours se sont avancés d'une fraction à 1/2 point.

Marché du bétail

Le nombre de bêtes à cornes mises en vente à Montréal ce matin n'était que de 676. La demande d'autre part a été faible et à 10 h. 30 à peine 125 bêtes avaient trouvé preneurs. Les prix toutefois sont fermes. Les vaches de bonne qualité ont rapporté de \$4.50 à \$5, celles de qualité moyenne de \$3.25 à \$4.25 et les autres de \$2.50 à \$3. Quelques bouvillons de l'Ouest ont rapporté de \$5 à \$7.

Les prix des veaux ont avancé de 25 à 50 sous. Bonne qualité, de \$5.50 à \$6.75; qualité moyenne, de \$3.75 à \$4.75 et qualité commune, de \$3 à \$3.50.

La tendance était ferme sur le marché des agneaux et des moutons. Les bons agneaux cotaient \$9.50, les autres plus communs, \$9 et les moutons, de \$2 à \$3.25.

Les prix des porcs ont avancé de 20 à 25 sous. Les porcs à baco ont rapporté de \$10 à \$10.10, plus la prime de \$1 pour ceux de qualité choisie. Les lourds et les légers ont coté entre \$9.50 et \$9.60 et les extra-lourds de \$9 à \$9.10.

Nouvelles compagnies

Québec, 17 (P.C.) — Les compagnies suivantes ont été incorporées la semaine dernière: A. M. Bouchet et Cie Ltée, \$5,000; A. T. Ross, Ltd., \$1,000; General Import Co., \$20,000; Hamel et Guertin Ltée, \$45,000; Montreal Boston Crackers, Inc., \$10,000; Pat Wims, Ltd., \$20,000; The North Packing Co., Ltd., \$10,000; Consolidated Finance Corp., \$20,000; Ernest Albert Furs, Ltd., \$49,000; York Underwriting Corp., Ltd., \$20,000; Hampstead Homes, Ltd., \$49,000; Oxford Slipper Mfg. Co., Inc., \$20,000, toutes avec siège social à Montréal, et Hyman's Ladies Wear Inc., Granby, \$20,000; Lévi Brochu, Ltée, Lévis, Qué., \$4,000; The Rapid Printing Ltd., Granby, \$15,000; Sherbrooke Ice and Fuel Co., Ltd., Sherbrooke, \$20,000; Orange and Grape Julep Co. Ltd., Hampstead, Ont., \$20,000; Electric que de Mont-Laurier Ltée, Mont-Laurier, Québec, \$49,500; The Plessis-Bélair Bridge Co., Ste-Thérèse, Qué., \$1,500,000.

Bourse des mines

Cours fournis par la maison CHANG, BURK & CO.
222, rue Notre-Dame ouest, Montréal.
30 15 15 Cents
Braconne 45
Dome Mines 42.75
Granada 28
Int. Nickel 28 1/2
Kirk Lake 29
Sylvanite 29
Teck Hughes 400
HORS LISTE
Chem. Reister 140 145 140 145

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 17 (P.C.) — La moyenne des valeurs des 60 principaux titres d'après les compilations de la Presse Asiatique.
Sem. dernière 85.2 96.5 93.6 68.7
L'an dernier 79.9 96.7 92.8 68.1
Mois dernier 86.6 97.6 96.9 65.2
Haut — 1935 86.6 97.6 96.9 65.2
Haut — 1934 49.6 18.5 21.6 34.8
Haut — 1933 61.4 43.9 40.6 31.4
Haut — 1932 45.3 22.8 24.2 34.9
1931, haut 37.38 45.27 30.07 32.21
1930, haut 34.32 16.82 26.42 33.81
1929, haut 17.32 8.72 23.87 16.91
1928, haut 14.95 13.88 18.28 13.67
1927, haut 11.39 9.31 61.81 61.41

Pouvoir d'achat accru de \$426,375.00

C'est la somme que la Caisse Nationale d'Economie vient de partager entre ses rentiers

La Caisse Nationale d'Economie vient de faire sa dix-septième distribution de rentes viagères; la première date de la mi-juin de 1919. Elle a partagé, cette fois, entre plus de 28,700 rentiers, la somme de \$426,375.00, soit quatre fois plus que lors de la première distribution et près de \$47,000 de plus qu'en juin 1934. C'est ainsi qu'elle a distribué dans l'espace de ces dix-sept ans plus de quatre millions, soit \$4,174,615.89, exactement. Et le capital, de \$10,071,351.51 au 31 décembre dernier, va sans cesse grandissant; cet avoir social dont profitent nos institutions nationales, est infatigable.

On aura une assez juste idée de la somme de travail qu'a exigé cette dix-septième distribution, quand nous aurons dit qu'elle a occupé tout le personnel du Service des Rentiers pendant six longs mois. C'est en décembre de chaque année que commence ce travail; il s'agit alors de faire tenir aux rentiers un blanc de certificat de vie qu'ils doivent remplir, signer et retourner en janvier au siège social de la société. Ces pièces justificatives sont toutes soumises à la vérification, ce qui exige une correspondance volumineuse, entraînée par les changements d'adresse. Chaque rentier a son dossier exclusif. Il faut ensuite procéder à la préparation des milliers de chèques; impression, numérotage, enregistrement, timbrage et mise sous enveloppe, sans parler de la signature. Le volume des chèques était tel cette année qu'il a nécessité seize semaines de travail.

Les rentiers actuels ont dû attendre vingt ans pour jouir des fruits de leur prévoyance; c'est ce qui explique pourquoi ils n'ont reçu leur premier chèque qu'en 1919. Depuis lors, l'institution a considérablement évolué; non seulement le sociétaire peut devenir rentier au bout de cinq ans de sociétariat — voir immédiatement — ses rentes sont de plus garanties quant à la quotité et, s'il le désire, quant à une durée minima; s'il meurt dans l'intervalle, ses héritiers prolongent ses rentes, leurs bienfaits en faveur, cette fois, de ses ayants droit. Les modalités de rentes de la Caisse sont aujourd'hui au nombre de vingt-quatre et elle songe à allonger la liste afin de répondre à tous les besoins.

Me Guy Vanier, administrateur du Comité spécial d'administration de la Caisse, parlant précisément des progrès continus de la société depuis sa fondation, vient de faire cette remarque: "Nous en sommes rendus au point, dit-il, qu'aujourd'hui ce n'est plus la Caisse Nationale d'Economie qui décide quelle sera votre contribution annuelle: c'est vous! Ce n'est plus elle qui choisit la date d'échéance de votre rente: c'est vous! Ce n'est plus elle qui fixe le montant: c'est vous, suivant le chiffre de vos épargnes et les besoins de votre famille."

Bourse de New-York

New-York, 17 (P.A.) — Le marché a donné lieu à un mouvement de prise de bénéfices ce matin, mais il ne semble pas que le sentiment haussier soit disparu car on a remarqué une diminution sensible de l'activité avec le recul des cours. Quelques spécialités sont restées en hausse, les utilités et les ferroviaires sont fermes et dans l'ensemble les reculs ne sont pas importants. Les métaux sont plutôt faibles.

Public Service, Consolidated Gas, Standard Oil of N.J. et Standard Oil of California, Western Union, Case, Great Northern, Illinois Central, DuPont se sont améliorés. U. S. Smelting, American Smelting, First National Stores et Westinghouse ont reculé d'environ 1 point.

L'activité a encore diminué dans la deuxième heure et on constatait de nombreux points fermes. Timken Roller Bearings et Briggs ont touché de nouveaux sommets pour l'année et American Telephone était aussi en hausse. American Can a reculé de 2 points et Cero de Panama de 1 tandis que U. S. Steel a fléchi.

Cours fournis par la maison FORTIER & CIE, courtiers, 221 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

American Can 140 139 1/4
American Power & Light 37 1/2
American Smelting 43 1/2
American Water Works 128 1/2
Anaconda 15 1/2
Atlantic Refining 27 1/2
Auburn 20 1/2
Baldwin Locomotive 117 1/2
Baltimore & Ohio 124 1/2
Bethlehem Steel 27 1/2
Canadian Pacific 104 1/2
Commercial Solvents 10 1/2
Chicago Rock Island 19 1/2
Chrysler Motors 49 1/2
Columbia Gas & Electric 23 1/2
Cons. Gas of New York 23 1/2
Continental Can Co. 85 1/2
Corn Products 75 1/2
Crown-Whitcomb Southern 103 1/2
Dunlop 103 1/2
Elec. Pow. & Light Corp. 21 1/2
General Foods Corp. 37 1/2
General Motors 28 1/2
General Electric 15 1/2
Gillette 25 1/2
Hudson Motors 7 1/2
Int. Tel. & Tel. Co. 91 1/2
Johns-Manville 50 1/2
Kennecott Copper 18 1/2
Loews Theatres 41 1/2
Mack 20 1/2
Montgomery & Ward 30 1/2
National Biscuit 30 1/2
National Power Light 18 1/2
New York Central 18 1/2
North American 14 1/2
Noranda Mines 38 1/2
Packard Motors 23 1/2
Pennsylvania R.R. 23 1/2
Phillips Petroleum 22 1/2
Pub. Serv. of New Jersey 35 1/2
Radio Corporation 89 1/2
Remington Rand 89 1/2
Republic Iron & Steel 40 1/2
Sears-Roebuck 40 1/2
Southern Ry 10 1/2
Standard Brand 16 1/2
Standard Oil of New Jersey 14 1/2
Studebaker 25 1/2
Texas Corp. 105 1/2
Union Pacific 105 1/2
United Aircraft 13 1/2
United Gas Improvement 13 1/2
U. S. Rubber 13 1/2
U. S. Industrial Alcohol 42 1/2
U. S. Steel 33 1/2
Wabash 34 1/2
Westinghouse 52 1/2
Woolworth 63 1/2

Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

Dominion du Canada:	Offre Dem.
5% 1er nov. 1938	103 1/2 104 1/2
5% 1er mars 1937	108 1/2 107 1/2
5% 1er déc. 1937	109 1/2 110 1/2
4% 15 oct. 1939	108 1/2 107 1/2
4 1/2% 15 sept. 1940	108 1/2 109 1/2
5% 15 nov. 1941	110 1/2 111 1/2
5% 15 oct. 1942	111 1/2 112 1/2
4 1/2% 15 oct. 1944	111 1/2 112 1/2
4 1/2% 15 fév. 1946	108 1/2 110
3 1/2% 15 oct. 1949	101 1/2 102
4 1/2% 15 oct. 1952	107 1/2 108 1/2
4 1/2% 1 nov. 1956	107 1/2 108 1/2
4 1/2% 1 nov. 1957	107 1/2 108 1/2
4 1/2% 1 nov. 1958	108 1/2 109 1/2
4 1/2% 1 nov. 1959	108 1/2 109 1/2
Avec la garantie de l'Etat:	
C.N.R. 3% 1944	98 99 1/2
C.N.R. 3% 1950	97 98 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1951	111 1/2 112 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1952	109 1/2 110 1/2
C.N.R. 4 1/2% 1953	109 1/2 110 1/2
C.N.R. 5% 1954	111 1/2 112 1/2
C.N.S. 5% 1955	111 1/2 112 1/2
Provinces et Municipalités:	
Col. Britannique 6% 1947	102 1/2 103 1/2
Ville de Montréal 5% 1945	104 1/2 105 1/2
Ville de Montréal 6% 1944	108 1/2 110
Manitoba 6% 1947	107 1/2 108 1/2
St. Cath. de Montréal 6% 1947	102 1/2 104
N. Brunswick 4 1/2% 1952	112 1/2 114
Ontario 5 1/2% 1947	112 1/2 114
Prov. de Québec 4 1/2% 1963	113 1/2 114 1/2
Saskatchewan 6% 1952	105 1/2 107
Compagnies:	
Atlati 5% 1953	25 26
Beauharnois 5 1/2% 1973	84 86
Bell Telephone 5% 1955	113 1/2 115
B. C. Oil 5% 1945	105 1/2 107
B. C. Power 5% 1950	97 99
B. C. Power 5 1/2% 1960	99 101
B. C. Telephone 5% 1950	97 99
Calgary Power 5% 1960	97 99
Can. N.P. 5% 1953	99 101
C.P.R. 4 1/2% 1944	95 1/2 97 1/2
C.P.R. 5% 1954	107 1/2 109
C.P.R. 6% 1942	107 1/2 109
Can. Steamship 6% 1941	40 1/2 42 1/2
Can. Vickers 6% 1941	101 1/2 103
Dom. Ste. Hilda 6% 1943	59 62
Dom. Tar 6% 1949	98 1/2 100 1/2
Duke Price Power 6% 1956	99 101
Hudson's Bay 6% 1941	101 1/2 103
Panama Players 6% 1948	94 96
Peat, Grain 6% 1949	91 93
Quebec Power 5% 1950	98 100
Quebec Power 5 1/2% 1961	70 73
McLaren Quebec 5 1/2% 1961	70 73
McLaren Frontenac 6% 1949	104 106
Mont. C. and Mfg 5 1/2% 1947	102 104
Mont. L. P. 4 1/2% 1957	102 104
M.L.H. & P. 5% 1957	106 108
Mont. Transp. 5% 1955	107 109
Ontario Valley Power 5 1/2% 1970	90 92
Power Corp. 4 1/2% 1956	80 82
Power Corp. 5% 1960	82 84
Price Bros 6% 1943	96 98
Quebec Power 5% 1959	102 104
Rolland Paper 5 1/2% 1948	102 104
Shaw, W. and P. 4 1/2% 1970	94 96
Shaw, W. and P. 4 1/2% 1970	94 96
Smith H. 5 1/2% 1953	102 104
South. C. 5% 1955	102 104
U. S. Sec. 5 1/2% 1952	103 105
West Kootenay P. 5% 1950	105 107
Wentworth 5% 1951	51 1/2 54 1/2
4 1/2% 1952	50 1/2 53 1/2
4 1/2% 1953	54 57
Crédit national:	
5% 1919	34 37
5% 1920	31 35 37 40

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES	Div.	Prix	Rend.
B.A. Oil	80	16 1/2	4.88
B.C. Power	600	128	4.99
Bell Telephone	90	98	9.37
Built. Prod. "A"	1	30	3.33
Calgary Power	600	125	4.8
Can. Breweries	120	32	6.25
Can. North Power	120	20	6.00
Can. Pacific	60	29 1/2	6.00
Can. Power	400	50	8.00
Can. Foreign Invest.	160	22 1/2	7.11
Can. Gen. Elect.	300	105	7.62
Can. Hyd. Elect.	300	140	5.00
Dom. Glass	500	114	4.39
Imperial Oil	50	21 1/2	2.36
Imperial Tobacco	52 1/2	13 1/2	4.69
Int. Nickel	80	28 1/2	2.12
Int. Peta	150	35 1/2	4.19
McCormick	80	13 1/2	5.82
Montreal Power	150	29 1/2	5.15
Montreal Tram	90	98	9.37
Nat. Breweries	100	35 1/2	4.47
Ogilvie	300	165	4.85
Ontario Power	600	80	6.78
Quebec Power	600	145	6.14
Price Hersey	300	87	3.45
Pennamans	300	30	6.00
Shaw-W. and P.	50	16	3.12
Steel of Canada	175	40 1/2	3.55

ACTIONS DE BANQUES
Montreal 120 278 4.32
Nouveau 800 147 5.42
Royaume 800 147 5.42
Canadienne Nationale 800 128 6.23

ACTIONS DE MINES
Dome Mines 200 42 50 4.36
Lakeland 200 52 30 4.31
McIntyre 200 43 00 4.64
Pioneer 200 43 00 4.64
Slocan 200 2 67 7.49
Teck Hughes 400 400 10 10 2.50
Wright Harg 400 5 55 4.68

ACTIONS PRIVILEGIÉES
Can. North Power 700 100 6.97
Can. Breweries 700 110 6.35
Can. Pacific 700 90 6.00
Can. Foreign Invest. 600 85 7.02
Can. Gen. Elect. 300 105 7.62
Can. Hyd. Elect. 300 140 5.00
Dom. Glass 700 140 5.00
Dom. Textile 700 138 5.07
Dom. Textile Service 700 138 5.07
Mont. Glass 700 78 8.97
Nat. Brewery 175 40 4.37
Ogilvie 300 165 4.85
Quebec Power 600 145 6.14
Price Hersey 300 87 3.45
Pennamans 300 30 6.00
Shaw-W. and P. 50 16 3.12
Steel of Canada 175 40 3.55
Tuckett Tobacco 700 140 5.00
Walker Gooderham 100 17 5.67

Cours des trusts fixes
Offre Dem.
x-Amer. Com. Shares 403 410
x-British Type Inv. 25 30
Fund. T. E. "A" 40 45
Do "B" 40 45
Un. Gold Equity of Can. 211 234
x-Super Shares 134 146
Can. Amer. Trust 2 1/2
Can. Int. Trust 4 1/2
x-Diversified T.S. "B" 7 1/2 8 1/4
x-Do "C" 2 1/2 3 1/4
x-Do "D" 4 1/2 5 1/4
First All Can. Units 6 1/2 7 1/2
Do 1945 6 1/2 7 1/2
x-Int. Trust 1 1/2 1 3/4
x-Quaterly Inc. Shares 1 1/2 1 3/4
x-Un. Fixed 2 1/2 3
x-Un. Inv. Trust 2 1/2 3
x-Un. Y. Bank T. 2 1/2 3
x-Un. Oil Trust 4 1/2 5 1/4
N. Amer. T. S. 1953 2 1/2 3
Do 1954 2 1/2 3
Do 1955 2 1/2 3
x-Chum. Trust Shares 2 1/2 3
x-New York T. S. Accum. 2 1/2 3
Do Distrib. 2 1/2 3
x-Five Year Fixed T.S. 2 1/2 3
x-Old Corp. 2 1/2 3
Can. Inv. Fund. 1 1/2 1 3/4
x-U. S. Elect. L. and P. "A" 1 1/2 1 3/4
x-Do "B" 1 1/2 1 3/4
x-Nation Wide Sec. "B" 1 1/2 1 3/4
x-Nation Wide Sec. "C" 1 1/2 1 3/4
x-Do Voting 1 1/2 1 3/4

Cours des trusts fixes
Offre Dem.
x-Amer. Com. Shares 403 410
x-British Type Inv. 25 30
Fund. T. E. "A" 40 45
Do "B" 40 45
Un. Gold Equity of Can. 211 234
x-Super Shares 134 146
Can. Amer. Trust 2 1/2
Can. Int. Trust 4 1/2
x-Diversified T.S. "B" 7 1/2 8 1/4
x-Do "C" 2 1/2 3 1/4
x-Do "D" 4 1/2 5 1/4
First All Can. Units 6 1/2 7 1/2
Do 1945 6 1/2 7 1/2
x-Int. Trust 1 1/2 1 3/4
x-Quaterly Inc. Shares 1 1/2 1 3/4
x-Un. Fixed 2 1/2 3
x-Un. Inv. Trust 2 1/2 3
x-Un. Y. Bank T. 2 1/2 3
x-Un. Oil Trust 4 1/2 5 1/4
N. Amer. T. S. 1953 2 1/2 3
Do 1954 2 1/2 3
Do 1955 2 1/2 3
x-Chum. Trust Shares 2 1/2 3
x-New York T. S. Accum. 2 1/2 3
Do Distrib. 2 1/2 3
x-Five Year Fixed T.S. 2 1/2 3
x-Old Corp. 2 1/2 3
Can. Inv. Fund. 1 1/2 1 3/4
x-U. S. Elect. L. and P. "A" 1 1/2 1 3/4
x-Do "B" 1 1/2 1 3/4
x-Nation Wide Sec. "B" 1 1/2 1 3/4
x-Nation Wide Sec. "C" 1 1/2 1 3/4
x-Do Voting 1 1/2 1 3/4

Cours des trusts fixes
Offre Dem.
x-Amer. Com. Shares 403 410
x-British Type Inv. 25 30
Fund. T. E. "A" 40 45
Do "B" 40 45
Un. Gold Equity of Can. 211 234
x-Super Shares 134 146
Can. Amer. Trust 2 1/2
Can. Int. Trust 4 1/2
x-Diversified T.S. "B" 7 1/2 8 1/4
x-Do "C" 2 1/2 3 1/4
x-Do "D" 4 1/2 5 1/4
First All Can. Units 6 1/2 7 1/2
Do 1945 6 1/2 7 1/2
x-Int. Trust 1 1/2 1 3/4
x-Quaterly Inc. Shares 1 1/2 1 3/4
x-Un. Fixed 2 1/2 3
x-Un. Inv. Trust 2 1/2 3
x-Un. Y. Bank T. 2 1/2 3
x-Un. Oil Trust 4 1/2 5 1/4
N. Amer. T. S. 1953 2 1/2 3
Do 1954 2 1/2 3
Do 1955 2 1/2 3
x-Chum. Trust Shares 2 1/2 3
x-New York T. S. Accum. 2 1/2 3
Do Distrib. 2 1/2 3
x-Five Year Fixed T.S. 2 1/2 3
x-Old Corp. 2 1/2 3
Can. Inv. Fund. 1 1/2 1 3/4
x-U. S. Elect. L. and P. "A" 1 1/2 1 3/4
x-Do "B" 1 1/2 1 3/4
x-Nation Wide Sec. "B" 1 1/2 1 3/4
x-Nation Wide Sec. "C" 1 1/2 1 3/4
x-Do Voting 1 1/2 1 3/4

Cours des trusts fixes
Offre Dem.
x-Amer. Com. Shares 403 410
x-British Type Inv. 25 30
Fund. T. E. "A" 40 45
Do "B" 40 45
Un. Gold Equity of Can. 211 234
x-Super Shares 134 146
Can. Amer. Trust 2 1/2
Can. Int. Trust 4 1/2
x-Diversified T.S. "B" 7 1/2 8 1/4
x-Do "C" 2 1/2 3 1/4
x-Do "D" 4 1/2 5 1/4
First All Can. Units 6 1/2 7 1/2
Do 1945 6 1/2 7 1/2
x-Int. Trust 1 1/2 1 3/4
x-Quaterly Inc. Shares 1 1/2 1 3/4
x-Un. Fixed 2 1/2 3
x-Un. Inv. Trust 2

L'assemblée libérale de St-Jean

MM. Bouchard et Arcand ont été les principaux orateurs — Quelques interruptions — "La crise durera tant que les gouvernements ne se décideront pas à enrayer les activités des bandes de spéculateurs qui bouleversent l'industrie et le commerce et répandent la ruine dans des milliers de familles, pour enrichir, n'importe comment, quelques individus", dit le nouveau ministre du commerce et de l'industrie

Saint-Jean. — Les libéraux ont tenu, hier après-midi, une assemblée en plein air dans le parc de la ville, sous les auspices du Club libéral Marchand.

Les orateurs étaient MM. Damien Bouchard, ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce; C. J. Arcand, ministre du Travail; le Dr A. Bouthillier, député provincial de St-Jean; Lucien Lamoureux, député provincial d'Iberville; Martial Rhéaume, député fédéral de St-Jean-Iberville; Vincent Dupuis, député fédéral de Laprairie-Napierville; J. Euclide Charbonneau, député provincial de Laprairie-Napierville; Adélard Hyacinthe-Rouville; J. A. Francoeur, député provincial de Dorion.

M. Stanislas Poulin, c.r., a présidé l'assemblée et présenté les orateurs. La foule était de joyeuse humeur et quelques minutes avant les discours, quelques électeurs réclamaient plus d'action, ou, si l'on préfère, plus de paroles.

Alors, disaient-ils, Hora! Hora! Sortez vos belles paroles...

Les discours ont été suivis avec une attention sympathique, à part quelques interruptions qui se sont produites au début, au sujet de questions ouvrières et des secours directs.

Les prisonniers écoutent

La réunion a fourni un régal imprévu à quelques infortunés. L'adresse des orateurs était adressée au palais de justice et à la prison. Aussi pendant toute la durée des discours, sept à huit prisonniers, vêtus d'une livrée pâle, sont restés dans les fenêtres de la prison, derrière les barreaux. Ils paraissaient prendre un plaisir varié aux protestations de libéralisme de M. C. J. Arcand et de temps à autre ils échangeaient des réflexions sur l'adresse d'un argument, ou son caractère douteux. A une ou deux reprises ils ont même applaudi, à ce qu'on a cru apercevoir.

M. le Dr Bouthillier, député du comté, a souhaité la bienvenue aux orateurs. Comme il s'agit d'une assemblée régionale, il se réserve de parler en une autre occasion, des questions spéciales au comté.

Interruptions

M. J. A. Francoeur, député de Dorion, dit que la crise a des causes lointaines et d'un caractère universel, et qu'il ne faut pas en tenir le gouvernement Taschereau responsable. Le gouvernement ne fait pas de promesses mais il se présente avec des actions à son crédit, avec des mesures utiles. C'est ainsi qu'il donne à l'ouvrier les mesures de justice.

Un auditeur. — On ne les a pas encore; on ne les a jamais eues et on ne les aura jamais... Comme d'autres auditeurs protestent également, M. J. A. Francoeur fait observer qu'il répondra aux interruptions, du moment qu'elles ne viendront pas toutes ensemble. Le gouvernement libéral a, le premier dans l'Amérique, introduit une loi des compensations ouvrières. Il a le premier établi la loi du salaire minimum pour les femmes, la loi des établissements industriels et commerciaux. L'Action libérale nationale veut, prétend-elle, améliorer les lois ouvrières; mais de quelle façon? Il faudrait être plus explicite.

M. Francoeur dit que dans des périodes aussi difficiles que celle que nous traversons, il y a à danger à se laisser entraîner par des mouvements d'occasion, et il vaut mieux s'en tenir au système actuel. Cela ne signifie pas qu'il faille abandonner son indépendance. M. Francoeur dit qu'il suivra la politique de M. Bouchard, comme celle de M. Taschereau, en autant qu'ils donneront justice à toutes les classes.

Protestations

"On m'a dit qu'à St-Jean, il n'y a presque pas de chômeurs..." Des Ohi! et des Ah! de protestation jaillissent de la foule et M. Francoeur constate que tel évident.

Faire ses achats de **CAFÉ, THÉ et CONFITURES de J.-A. DESY**, (Limitée). C'est une garantie de satisfaction. Ils Importent Directement et Manufacturent Eux-Mêmes. 1459, av. Delormier, Montréal.

BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS. Carré Phillips.

ment n'est pas le cas. Mais le chômage est dû en grande partie au gouvernement fédéral. M. Bennett avait promis de tout régler et cependant, il n'a rien fait. Mettez, dit-il, les promesses de M. Bennett de côté.

— Et celles de Taschereau aussi. M. Francoeur. — C'est M. Bennett, c'est le gouvernement central qui est le premier responsable d'avoir établi les secours directs.

Des auditeurs. — Des secours directs, oui! Des pots pis des beans, ou bien des beans, pis des pots... M. Francoeur. — Si vous voulez manger ce qu'on mangeait dans le passé, changez le gouvernement à Ottawa.

"Parlez-nous de la grève"

Le ministre du travail dit qu'il veut s'entretenir dans un cœur à cœur avec les gens de la région. "Comme moi, dit-il, un grand nombre de vous ont été mêlés aux questions ouvrières."

Des auditeurs. — La grève! parlez-nous de la grève!

M. Arcand. — Je vous en parlerai dans un instant et ce ne fera pas plaisir à tout le monde.

Comme moi, dit le ministre, vous avez blanchi sous les haras de la lutte et nous avons à faire face à l'heure présente à une des crises les plus dures qu'ait rencontrées l'humanité.

Je ne veux pas parler de politique fédérale, car elle n'est pas de mon domaine, mais vous admettez que la situation qui existe présentement au pays est la conséquence d'une politique contraire à celle qui doit gouverner le peuple canadien.

M. Arcand rappelle qu'il a dû quitter le travail manuel pour devenir ministre du Travail. Car il est ouvrier et c'est pour lui un titre de gloire. "Si vous aviez été à ma place, dit-il, quelle politique auriez-vous adoptée? Par quel bout auriez-vous commencé? Et s'agit-il de commencer par la tête et non par la queue. "La crise ouvrière actuelle date de plusieurs années, et elle n'a fait que s'accroître. C'est que peu à peu et sans cesse la machine à vapeur de l'industrie a été remplacée par des machines à vapeur de l'industrie. Ces bureaux ont été supprimés et remplacés par des bureaux gouvernementaux gratuits. Ceux-ci ont placé 30,000 ouvriers en 1934 et les bureaux ouvriers adjoints, 64,000."

M. Arcand parle alors d'une grève qui a eu lieu à St-Jean.

Abus criant disparu

M. Arcand a d'abord examiné les lois existantes et a constaté qu'elles avaient besoin d'être renouvelées, telles les lois des établissements industriels, du salaire minimum des femmes. Tout d'abord il a fallu faire disparaître un abus criant: les bureaux de placement payants. Ils étaient devenus une sorte d'exploitation des ouvriers et surtout des ouvrières, avec la complicité de contremaîtres de certaines grandes industries. Ces bureaux ont été supprimés et remplacés par des bureaux gouvernementaux gratuits. Ceux-ci ont placé 30,000 ouvriers en 1934 et les bureaux ouvriers adjoints, 64,000.

Pas libéral mais "rouge"

Le premier reproche qu'il fait à ceux qui ont déclenché la grève, c'est d'avoir ignoré qu'il y avait un ministre du travail, que l'on n'a appelé que le mal une fois fait. Et l'on a eu tort, car s'il est un gouvernement qui se soit montré sympathique à l'ouvrier, c'est bien le gouvernement libéral provincial. "Je ne suis pas un libéral, dit M. Arcand, mais un rouge". Ouvrier de naissance, enfant d'un charpentier de navires, il en a arraché, il a conquis la place de la classe ouvrière et toute sa vie s'est intéressée à la cause ouvrière. "J'ai failli, dit-il, à travers tous les statuts du pays et de la province. Et celui qui m'indiquera une loi ouvrière présentée par le parti conservateur, je m'engage à lui faire réparation d'honneur. Le gouvernement libéral de Québec a été le seul à inscrire dans ses statuts le droit de l'ouvrier de s'organiser."

Un auditeur. — Oui! avec la police et les machine-guns.

— Les droits des ouvriers ont été reconnus et défendus par le parti libéral en tout temps, répond M. Arcand.

Le tort qu'on lui reproche de Saint-Jean, c'est qu'il a préféré s'allier à des gens qui veulent détruire l'industrie dans la province de Québec...

— Qui? — Je vais le dire. — Dites-le. — Il y en a un grand nombre, dit M. Arcand, qui à Montréal, prêtent la destruction de ce que nous avons de plus cher, des gens qui prennent leurs ordres de la Russie. Je n'ai pas honte de le dire. Je suis international depuis 1914, dans un temps où le droit d'organisation professionnelle n'était pas reconnu aux ouvriers, et où il fallait se cacher pour se réunir. Mais je dis que quand on ne sera pas capable d'arranger nos propres affaires dans la province de Québec, je me demande qui va les arranger?

M. Arcand dit que la loi du salaire minimum des femmes présente de grandes difficultés d'application. Il y a actuellement 100,000 femmes et filles employées dans l'industrie et le commerce de la province. Or, des patrons abusent de la timidité naturelle aux femmes, pour les exploiter. M. Arcand cite le cas d'un patron condamné à rembourser 30 de ses employées. Les chèques de remboursement avaient été envoyés au ministère du travail. Les 30 ouvrières convoquées ont déclaré à M. Arcand qu'elles avaient l'intention de remettre ces chèques au patron, parce qu'elles voulaient continuer à travailler. En fait, dit M. Arcand, on falsifie les livres et ne paie pas les salaires raisonnables.

Les pénalités ont été augmentées afin d'obliger les patrons à observer la loi.

M. Arcand dit qu'il a tenu à établir la classification des métiers: électricité, plomberie, etc. Et je vais continuer, dit-il. Il parle aussi de l'intervention du gouvernement pour obtenir aux bûcherons des salaires raisonnables et des conditions de travail plus hygiéniques.

M. Damien Bouchard

Le ministre dit qu'il a commencé sa lutte sur la question de l'électricité, dès 1905, à St-Hyacinthe. Dès lors, dit-il, je voyais que nous faisions fausse route et qu'il fallait changer l'orientation de notre politique dans ce domaine. Car l'exploitation de nos ressources hydro-électriques prêtait tellement à la spéculation que celle-ci devait se produire forcément. En 1910, Saint-Hyacinthe a municipalisé ses services publics et elle a de ce fait épargné de grosses sommes.

La lutte n'a pas été facile, dit M. Bouchard, et bien des fois il s'est demandé si ses efforts n'étaient pas inutiles. Et jusqu'aux derniers jours de la session il s'est demandé si le gouvernement provincial adopterait les réformes voulues. Mais le gouvernement les a prises à son compte et M. Bouchard ne peut que l'appuyer.

Des gens lui reprochent d'avoir accepté un portefeuille de ministre. "Je désire rappeler à ces gens qui cherchent du mal partout, que si Damien Bouchard avait voulu être ministre au lieu de servir les intérêts du peuple, il y a quinze ans qu'il serait ministre. Si j'ai accepté aujourd'hui d'être ministre, c'est parce que ça me permettra de réaliser les réformes pour lesquelles je me suis battu depuis vingt ans."

M. Bouchard dit qu'il est resté d'avoir accepté le poste de ministre par intérêt pécuniaire. On oublie, dit-il, que Damien Bouchard, depuis quatre ans, a eu la plus belle position, celle d'orateur. Ça paie plus que celle de ministre, car si celle-ci comporte une rémunération plus élevée, elle entraîne par contre des dépenses considérables.

M. Bouchard rappelle les luttes qu'il a livrées sur la loi des accidents du travail, il y a plusieurs années, en Chambre, et comme qu'il le gouvernement a fini par accorder aux ouvriers ce qu'il demandait pour eux, non pas 50 p.c., mais 100 p.c., et comme qu'il le gouvernement qu'on qualifiait de "gouvernement d'avocats" a supprimé les émoluments que les avocats faisaient à même les causes d'accidents du travail.

L'électricité

Le ministre parle ensuite de la question de l'électricité. Notre province, dit-il, était la plus riche en ressources hydrauliques. On avait préféré les laisser au développement de l'initiative privée. Mais ce régime a abouti à l'occurrence d'une véritable exploitation de notre population, à la constitution d'une féodalité financière puissante, qui non seulement nous a imposé des taxes trop élevées, mais a retardé gravement notre développement industriel, dont profitait la province d'Ontario, plus prévoyante.

M. Bouchard dit qu'il a lutté pour obtenir un changement d'orientation dans notre politique hydro-électrique, et le gouvernement provincial a consenti, en adoptant trois lois fondamentales: municipalisation de l'électricité, Commission de l'électricité et Hydro-Québec.

Désormais, toutes les municipalités de la province ont le droit de municipaliser, et leur autonomie en la matière a été jalousement sauvegardée. Ce sont les électeurs-propriétaires qui décident la municipalisation et c'est un droit juste et équitable que ceux qui paient soient aussi appelés à décider la dépense. La municipalité construit ses usines, fixe ses taxes, etc., librement, sans intervention de la Commission de l'électricité. Bien plus, un conseil municipal ne pourra vendre son système électrique existant, sans le consentement spécifique des électeurs; et les contrats qu'il peut passer avec une compagnie pour éclairage, force motrice, etc., ne durent pas plus que cinq ans.

Le gouvernement a constitué en plus la Commission de l'électricité, commission qui aura tous les pouvoirs nécessaires pour rendre justice aux contribuables, qui pourra mettre les compagnies à la raison.

La ruralisation de l'électricité

Il est un grave problème auquel le gouvernement se prépare à apporter une solution efficace, et c'est la ruralisation de l'électricité. L'électricité peut rendre d'incalculables services pour le développement agricole et le maintien des cultivateurs sur la terre. Elle peut transformer en effet la vie rurale en la dotant des principaux avantages que l'on cherche dans la cité. Le gouvernement a décidé d'accorder des octrois généraux pour aider les conseils municipaux à introduire le service d'électricité dans les campagnes, de façon à ce que le coût soit minime.

Le gouvernement a pris le véritable et seul moyen pour obliger les compagnies à fournir l'électricité à bon marché. Si les campagnes, si les villes ne peuvent obtenir pour les propres systèmes municipaux l'électricité à des prix raisonnables, elles s'adresseront au gouvernement, c'est-à-dire à la Commission des eaux courantes, constituée maintenant en Hydro provinciale et qui leur vendra l'électricité au prix coûtant. Notre hydro développera alors les nombreux pouvoirs hydro-électriques inexploités que possède notre province, et "nous ferons une concurrence à laquelle les compagnies ne pourront pas plus résister, ici, qu'elles n'ont pu résister en Ontario."

M. Bouchard prévoit le jour où les cultivateurs auront des entrepôts frigorifiques à leur disposition, dans les principaux villages; ce qui leur permettra d'attendre l'heure la plus favorable pour mettre leurs produits en vente sur le marché.

M. Bouchard dit que les législations ne se font pas en un tour de main, et il parle des "jeunes qui courent la province et qui, sans préparation à la vie publique, sans avoir été ni conseillers municipaux, ni même marguilliers, veulent tout rénover, tout changer et plus souvent qu'autrement parlent à travers leur chapeau". Car les réformes mettent du temps à mûrir, parfois, témoin, le rachat des rentes seigneuriales, question qui date de 175 ans.

M. Bouchard fait l'histoire des rentes seigneuriales: il dit comment ces obligations ont pesé lourdement sur les Canadiens français alors que les nouveaux colons depuis la conquête en étaient libres. Le régime seigneurial, qui eut du bon autrefois, a joué contre nous après la conquête et a été une des causes du retard de nos terres dans le développement économique. Le gouvernement s'est rendu aux nombreuses demandes faites par M. Bouchard et il a fait disparaître les rentes seigneuriales. Pour cela il profite du bas taux d'intérêt actuel pour emprunter le capital à verser, intérêt qui est la moitié de ce que paie le censitaire. En sorte qu'au bout de vingt ans, tout sera acquitté, sans qu'il ait coûté un sou de plus aux habitants censitaires.

Il a "fait pétache"

M. Bouchard dit qu'il est beau de faire des promesses, mais pas si aisée de les accomplir. M. Bennett, en 1930, a déclaré qu'il allait régler tout. Et a fait des promesses qu'il croyait remplir parce qu'il avait un bras de fer. Cependant, il a, comme disent nos gens, "fait pétache", il a failli à la tâche. Pour renforcer ses promesses, en 1930, M. Bennett a annoncé le chômage à grands coups de discours. Aussitôt, aux quelques milliers de chômeurs sont venus se joindre ceux qui de temps immémorial ont toujours chômé et l'on a créé ainsi la profession de "chômeur". Ainsi M. Bennett a accéléré la crise, il y a nous, par ses déclarations, nous considérons. Il a fait ensuite ce qu'il a pu pour remédier au mal, mais sans succès. Par contre il a créé un état morbide dans les populations, tel que les gouvernements ont parfois été désemparés et ne savent plus que faire.

"On ne réglera le chômage qu'en appliquant à certaines industries et à toutes les maisons de spéculation la même recette que j'ai demandé au gouvernement d'appliquer aux compagnies d'électricité dans notre province. Car je ne suis pas entré dans le gouvernement pour renier mon passé. J'y suis entré drapeau déployé. Je me suis proposé un but dans la vie, et ce but je l'atteindrai ou je mourrai sur le chemin qui y conduit."

"Encore une fois, la crise durera tant que les gouvernements ne se décideront pas à enrayer les activités des bandes de spéculateurs qui bouleversent l'industrie et le commerce, répandent la ruine dans des milliers de familles, pour enrichir, n'importe comment, quelques individus."

Tant et aussi longtemps que les ouvriers de la ville et les ouvriers de la terre auront à suer sang et eau pour payer de gros dividendes sur du capital qui n'a jamais existé, tant et aussi longtemps que les ouvriers paieront à de maigres salaires pour payer des salaires de \$100,000 et plus de gens qui ne font rien mais font faire l'ouvrage par les autres, tant et aussi longtemps qu'on permettra aux frelons de manger le miel qu'ont amassé les abeilles, la crise durera."

Les brevets d'invention

On se sert de la loi des brevets d'invention pour faire payer des tributs à des organismes de pure spéculation. C'est ainsi qu'une enquête menée par le gouvernement fédéral a révélé que nous payions à cause de cela les ampoules électriques 80% plus cher que dans les autres pays. On parlera des droits des inventeurs. Mais en pratique, les inventeurs meurent pauvres, ruinés, et ceux qui en profitent sont ceux qui les ont achetés. Et l'on utilise le tarif pour créer des prix artificiels, pour multiplier des profits nécessaires à rencontrer les exigences des capitaux fictifs.

M. Fred-A. Monk

M. Fred-A. Monk a rappelé que l'Action libérale nationale est née du besoin d'une évolution politique devenue absolument nécessaire. L'orateur a ensuite expliqué le programme de l'Action libérale nationale et a dit les succès énormes qui ont couronné toutes et chacune des nombreuses assemblées organisées par l'A.L.N. dans les divers coins de la province.

M. Monk a parlé de la nullité de trop de nos ministres et députés. Il a dit que la plupart de nos représentants actuels à l'Assemblée législative ne songent qu'à leurs propres intérêts et ne s'occupent pas assez de ceux de leurs commettants. La province est étouffée par les trusts de toutes sortes. Pour nous défendre contre le trust de l'électricité nous avions jusqu'à ces derniers temps la parole énergique de M. T.-D. Bouchard, mais voilà que celui-ci n'a pas su résister à la tentation d'accepter des fonctions qui le lient au gouvernement protecteur du trust.

M. Monk dit qu'il faut que toute la province se réveille en bloc. Tous nous avons le droit de travailler, tous nous avons le droit de faire notre place au soleil, tous nous avons le droit de connaître une certaine aisance. Si la population de la province de Québec veut sortir de l'état d'esclavage qu'elle connaît actuellement, elle devra élire comme députés lors des prochaines élections, des hommes liés à aucun trust, des hommes qui ont vraiment les mains libres et la force morale nécessaire pour résister à toutes les offres qu'on pourrait leur faire et dont l'acceptation serait nuisible au bien commun. Le gouvernement actuel, qui a fait tant de promesses qu'il n'a pas tenues, n'a plus la confiance du peuple. Il ne la mérite plus. Aussi faut-il s'en débarrasser le plus tôt possible si nous voulons connaître de nouveau la prospérité d'autrefois.

Deux assemblées de l'Action libérale

"La province est administrée par un bon criminaliste" — Les dépenses encourues par le gouvernement depuis quatre ans — Remèdes qui s'imposent — A Magog et à Richmond

Richmond, Qué., 17 — L'Action libérale nationale a tenu deux importantes assemblées hier à Magog et à Richmond. Aux deux assemblées les orateurs furent MM. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, Fred-A. Monk, président de l'A.L.N. pour la région de Montréal, et Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce. Ces deux assemblées, qui eurent lieu en plein air, ont réuni plusieurs centaines de personnes. Les orateurs parlèrent, aux deux assemblées, du programme de restauration économique et politique de l'Action libérale nationale. Ils insistèrent tout particulièrement pour que les électeurs se choisissent, lors des prochaines élections, des députés vraiment dignes et capables de les représenter et non des égoïstes qui ne pensent qu'à eux, à leurs intérêts personnels.

A Magog, l'assemblée était présidée par MM. O'Neill, de Coaticook, et Darius Hamel, ancien maire de la ville. MM. Monk, Gouin et Lacroix portèrent la parole ainsi que M. J.-J. Martel, avocat.

M. Fred-A. Monk

M. Fred-A. Monk a rappelé que l'Action libérale nationale est née du besoin d'une évolution politique devenue absolument nécessaire. L'orateur a ensuite expliqué le programme de l'Action libérale nationale et a dit les succès énormes qui ont couronné toutes et chacune des nombreuses assemblées organisées par l'A.L.N. dans les divers coins de la province.

M. Monk a parlé de la nullité de trop de nos ministres et députés. Il a dit que la plupart de nos représentants actuels à l'Assemblée législative ne songent qu'à leurs propres intérêts et ne s'occupent pas assez de ceux de leurs commettants. La province est étouffée par les trusts de toutes sortes. Pour nous défendre contre le trust de l'électricité nous avions jusqu'à ces derniers temps la parole énergique de M. T.-D. Bouchard, mais voilà que celui-ci n'a pas su résister à la tentation d'accepter des fonctions qui le lient au gouvernement protecteur du trust.

M. Paul Gouin

M. Paul Gouin, le chef de l'Action libérale nationale, a été accueilli avec enthousiasme par la foule réunie à Magog ainsi que par les centaines de personnes qui, le soir, à Richmond, ont écouté les discours jusqu'à la dernière minute, malgré une température pluvieuse.

M. Gouin a énuméré les remèdes qui s'imposent pour régler la situation anormale de la province. Remèdes d'ordre économique, d'ordre politique, d'ordre financier et même d'ordre social.

Le programme de l'Action libérale nationale touche à tous les domaines. Il comprend des solutions à tous les problèmes.

La colonisation et l'électricité ne sont pas les problèmes les plus graves que nous ayons à régler. Même leur solution ne peut à elle seule équilibrer le budget de la province. Ce que le prochain gouvernement aura à régler regarde toutes les classes de la société, principalement la classe agricole de qui dépend pour la plus grande partie la prospérité générale.

Il est plus que temps d'arracher notre belle province à tous les trusts qui la paralysent et l'empêchent d'atteindre ses destinées.

M. Edouard Lacroix

M. Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce parle de la situation financière de la province de Québec. Il démontre que l'administration de la province est excessive, coûteuse et que l'on pourrait pratiquer dans les divers services de très grandes économies.

Le gouvernement de la province s'est mis à commercer. D'un oeil tranquille, il regarde disparaître, les uns après les autres, nos ressources naturelles. Le gouvernement protège tous les trusts, à commencer par celui du papier, à ne pas faire des dépenses exorbitantes qu'il ne trouve pas les moyens de payer.

puisse faire face aux trusts, les dominer et les mater. Seul le gouvernement pouvait mater le trust de l'électricité dans Québec, la province la plus riche au monde en ressources hydrauliques et où l'on payait cependant plus cher qu'ailleurs.

Les comptes publics, de payer les ouvriers et les bûcherons.

Dans le monde entier, un seul pays — la Russie — est comparable à la province de Québec. Le cultivateur ne trouve pas de marchés pour ses produits. Alors qu'on a laissé construire à grands frais des usines à papier, l'ouvrier n'a reçu depuis 1930 que demi-salaire. Des milliers n'ont même plus eu aucun travail, et ont dû connaître cette plaie sociale terrible qu'est le chômage direct et qu'un gouvernement digne de ce nom ne devrait pas tolérer. Le marchand, le petit industriel sont dans une situation non moins pénible que l'ouvrier et le cultivateur.

La province est administrée par un bon criminaliste qui sait gagner les gros profits mais qui ne sait pas et ne veut pas faire le bonheur du peuple.

M. Lacroix énumère ensuite les diverses dépenses d'administration du gouvernement provincial depuis 1932:

Ministère des terres et forêts: salaires aux employés du ministère: \$979,933.59; dépenses contingentes, \$64,043.46; dépenses de voyage: \$148,873.86; dépenses diverses: \$658,414.50; impressions, papeterie: \$210,776.23; annonces et publicité: \$11,989.03; matériel \$238,943.81; contrats, \$2,349,021.55; octrois, \$61,000; gages, \$56,227; revenus, nets, \$9,834,306.34.

Agriculture. — Salaires et dépenses des employés du ministère, \$5,657,252.98; postes, téléphones, etc., \$48,738.74; impressions, papeterie, \$405,618.98; dépenses diverses, \$807,753.55; dépenses, organisations, expositions, \$439,658.12; écoles d'agriculture, \$1,604,663.51; prêts: \$336,396.06; indemnités, animaux abattus, \$326,126.91; sociétés d'agriculture (subventions) \$113,414.95; grains de semence, \$682,909.32; gages, \$61,942.01; subventions, concours, etc., \$2,905,165.06; subventions, cours d'eau, \$1,130,851.08; outillage et matériel: \$193,812.43; engrais chimiques, \$282,039.97.

M. Lacroix critique vigoureusement le gouvernement provincial

M. Lacroix critique vigoureusement le gouvernement provincial pour n'avoir pas encore accordé la pension aux vieillards. Enfin, il termine par un éloge du chef de l'Action libérale nationale, digne à tous points de vue de diriger et d'administrer la province.

Les élections à l'A.C.V.

M. N.-R. Beaudet réélu président général

La réunion annuelle du Conseil fédéral de l'Association des Voyageurs de Commerce a eu lieu, samedi et dimanche derniers, dans la grande salle paroissiale de l'Immaculée-Conception.

La plupart des sections étaient représentées depuis Chicoutimi et Mont-Joli, jusqu'à Hull.

Un compte rendu détaillé de ces assises sera publié dans quelque temps.

Avant de clore le congrès, les dé-

légues procédèrent aux élections des officiers avec le résultat suivant: président général, M. N. R. Beaudet; 1er vice-président, général, M. Chs E. Lavigne; 2e vice-président général, M. Jos. Langevin; membres du Conseil central de l'A.C.V.: MM. Jos.-E. Lusignan, Mont-Joli; Benoît, Trois-Rivières; André, Poulvin, Québec; S. La-rouche, Montréal; Elie Rodier, Montréal; J. W. Desjardins, Montréal; Elie Ducharme, Mont-Royal; B. Jeannotte, Outremont; Armand Taillon, Montréal; Raoul Traversy, Montréal; Philias Chartier, Montréal.

Le Mexique, les ligueurs et le Saint-Père

Voilà quelques mois, la nouvelle Fédération des Ligueurs du Sacré-Cœur de Montréal votait une protestation contre les rigueurs des persécutions mexicaines. S. Exc. Mgr Deschamps est la délicate pensée de faire parvenir au Saint-Siège copie de leur résolution, et nous sommes heureux de publier la belle réponse du Saint-Père, qui les bénit de façon spéciale, eux et leurs familles.

Segretario di Stato di Sua Santità No 144258. Da citarsi nelle risposte. Del Vaticano, le 7 mai 1935. Excellence. Je suis heureux d'informer Votre Excellence que le Saint-Père a très vivement agréé la noble et énergique protestation de la Fédération des Ligueurs du Sacré-Cœur de Montréal contre les projets du communisme athée et la déportation des évêques mexicains. Sa Sainteté les en félicite avec une satisfaction d'autant plus vive que cette protestation est suivie du plus généreux des propos de travailler à l'extension du règne social de Notre-Seigneur dans les paroisses et les familles de ce diocèse.

Comme gage de Sa paternelle bienveillance et des meilleures faveurs divines, le Souverain Pontife envoie par Votre Excellence, pour les membres de la Fédération et leurs familles, une spéciale bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

C. Card. Pacelli. Son Exc. Mgr Deschamps, Evêque tit. de Thénésis, Auxiliaire de Montréal.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

CHARBON \$5.00 et plus. 3,000 cordes d'énergie, 8,000 à 10,000. **WILSON FRERES** Jos. CHARLEBOIS, prop. AMherst 7153.

DUPUIS décorez vos demeures pour la **FETE-DIEU** Banderoles, drapeaux et autres décorations pour fenêtres, galeries, balcons, vérandas, clôtures. Prix variant selon la qualité. **SPECIAL** Couleurs pontificales ou tricolores. Banderoles d'une largeur de 30". La verge, **.25** Troisième (Ste-Catherine) **9.95** Tweed de laine, gris ou brun aussi beige, tons pâles ou foncés, unis ou de fantaisie. Veston droit ou croisé. Gilet, 2 pantalons. **SPECIAL à 9.95** Même complet: veston, gilet, pantalon et culotte golf 9.95 **Imperméables** en cuirette pour garçonnets de 8 à 18 ans Cuirette épaisse, envers ouatiné. Noir ou brun. Modèle Raglan, ceinture circulaire. Bonne valeur à ce prix mardi, chacun, **3.79** Rez-de-chaussée (De Montigny) **Plateau 5151** **Dupuis Frères** ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés. A.-J. DUGAL, c.p. et dir.-gér.